

Accidents de la route et noyades  
**Un été cauchemardesque**

Page 5

Réchauffement diplomatique entre Alger et Paris  
**Réunion de la Haute commission mixte en décembre**

Page 4

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3339 - Dimanche 17 août 2014 - Prix : 10 DA

Tunisie  
**Deux soldats blessés dans l'explosion d'une mine**

Page 24

Contamination du cheptel ovin par la fièvre aphteuse

## Le ministère de l'Agriculture rassure

Page 2

**Confusion à la frontière russo-ukrainienne**

Par Mohamed Habili

Que se passe-t-il donc à la frontière entre la Russie et l'Ukraine ? Difficile de s'y reconnaître tant les informations sont différentes selon qu'elles proviennent d'un côté ou de l'autre de ce qui pourrait devenir du jour au lendemain une ligne de front. Les autorités ukrainiennes font état de l'incursion d'un convoi militaire russe que ses forces auraient détruit en partie, chose que du côté russe on nie catégoriquement. Qui croire ? En fait, on a autant de mal pour le moment à admettre que les Ukrainiens ont en l'occurrence inventé un accrochage entre les deux armées, lequel aurait tourné à leur avantage qu'à imaginer les Russes nier toute honte bue l'existence de quelque chose d'aussi facile à prouver qu'un revers militaire. Un convoi détruit, totalement ou non, cela laisse des traces dans les deux cas. L'idée commune que l'on se fait de l'armée russe ne correspond pas à l'image qu'en donnent, ou que veulent en donner les Ukrainiens à travers l'information, vraie ou fausse, rapportée par eux, relative à l'incursion et au sort qui lui a été réservé. Elle jurerait davantage avec le démenti russe, si d'aventure il était mensonger. Si les Russes en sont d'ores et déjà réduits à taire un revers subi par leurs forces devant l'armée ukrainienne, alors c'est à un complet renversement du rapport de force que nous sommes en train d'assister : c'est l'Ukraine qui est la superpuissance, et c'est la Russie qui est menacée d'invasion par son voisin.

Suite en page 3

Le Conseil des ministres prévu fin août

## Les dossiers chauds de la rentrée au menu

Plusieurs dossiers chauds seront sur la table du Conseil des ministres prévu à la fin du mois courant. Bouteflika présidera sa troisième réunion du Conseil des ministres depuis sa réélection, le 17 avril dernier.

Lire page 3



Ph > D. R.

Import-export

**Plus de 41 000 opérateurs**

Page 5

Soirées du Casif à Sidi Fredj

**Sur des airs et rythmes orientaux**

Page 13



Contamination du cheptel ovin par la fièvre aphteuse

# Le ministère de l'Agriculture rassure

■ Après la psychose causée par la propagation alarmante de la fièvre aphteuse qui depuis juillet dernier affecte particulièrement le bétail bovin avec une vingtaine de wilayas touchées, c'est au tour du cheptel ovin que se tournent les suspicions, alimentées çà et là par une certaine presse, au point de semer le doute dans l'esprit des citoyens qui envisagent d'acquiescer une bête de sacrifice à quelques semaines de l'Aïd El Adha.

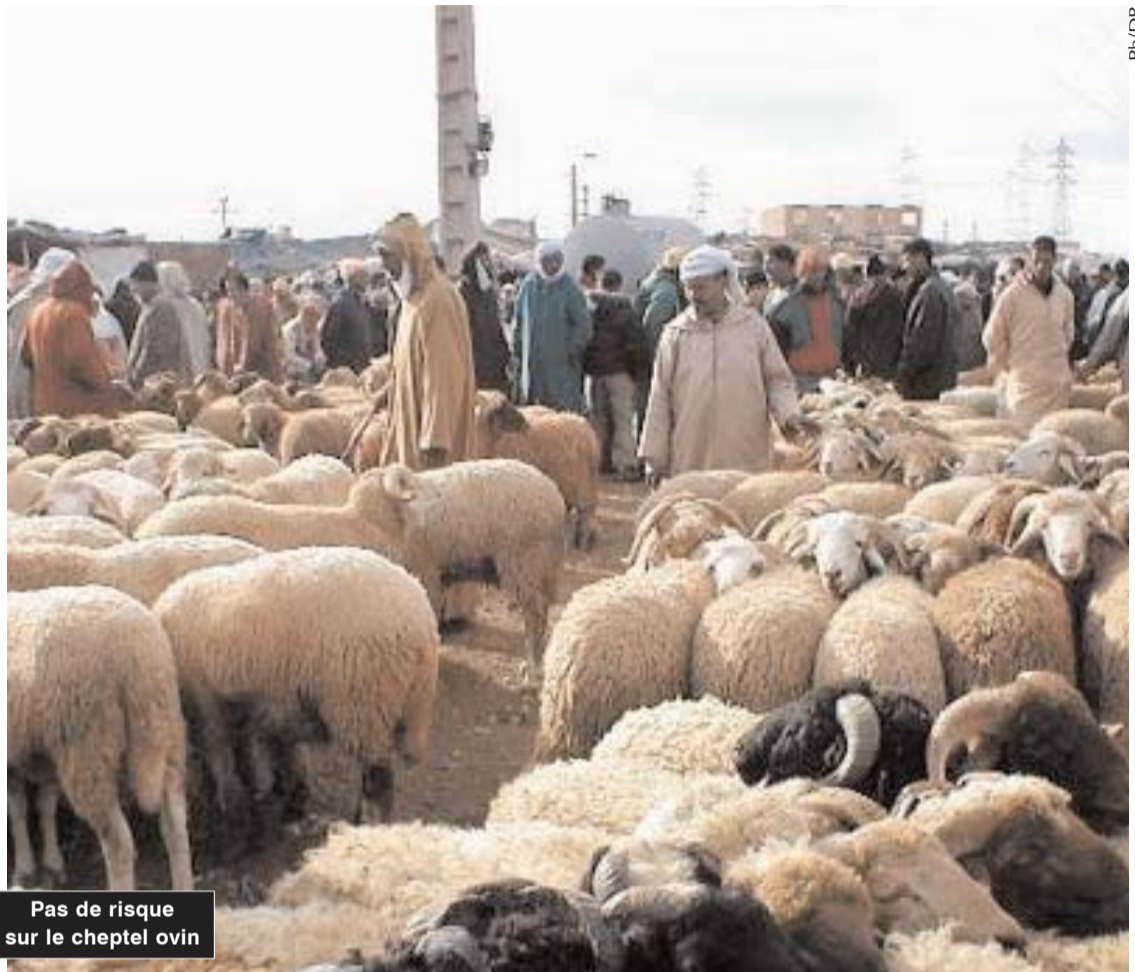
Par Lynda Naili Bourebrab

Intervenant sur cette question et afin de mettre un terme aux rumeurs colportées qui, si elles devaient se produire influenceront considérablement sur le prix des moutons de l'Aïd El Kebir 2014, Karim Boughalem, directeur des services vétérinaires au ministère de l'Agriculture, assurera depuis Chlef qu'au jour d'aujourd'hui, aucun cas de fièvre aphteuse n'a été signalé au sein du cheptel ovin à travers le territoire national. A ce

propos, le responsable des services vétérinaires au département de Abdelwahab Nouri a indiqué à des journalistes, en marge d'une visite de travail du ministre de l'Agriculture, Abdelouahab Nouri, à la wilaya de Chlef, qu'«il y a eu une suspicion sur l'existence de cas de fièvre aphteuse touchant le cheptel ovin dans la wilaya de Bouira. Mais les résultats des analyses et prélèvements effectués au niveau de ce foyer étaient négatifs». «Jusqu'à présent, aucun cas (de cette épizootie) n'a été encore enregistré. Et s'il y avait des cas avérés, nous serions les premiers à les déclarer», a souligné ce responsable, rappelant que 21 wilayas sont déjà affectées par cette épidémie.

Dans cette lignée, après le tôle créé par les médias sur une supposée contamination du cheptel ovin d'un éleveur dans la localité de Chekroun dans la commune de Taghzout, à l'est de Bouira, l'inspection vétérinaire de la direction des services agricoles de la wilaya de Bouira, pour sa part, a écarté avant-hier «toute contamination» du cheptel ovin par le virus de la fièvre aphteuse, qui a affecté près de 460 bovins depuis son apparition dans la commune d'Ain Tork, située à l'ouest de Bouira. A ce sujet, le directeur des services agricoles, Rachid Morsli, a rappelé qu'une campagne de vaccination et de prévention avait été lancée depuis mars dernier et que celle-ci se poursuit toujours à travers les différentes régions de la wilaya, pour éviter la propagation du virus.

Il faut dire que ce n'est pas le premier démenti qu'établit le ministère de l'Agriculture, puisque le 9 du mois en cours le secrétaire général du département de l'agriculture, Fodhil Ferroukhi, questionné, lors d'une conférence de presse dédiée à l'évolution de la fièvre aphteuse,



Pas de risque sur le cheptel ovin

sur une éventuelle incidence de l'épizootie sur le cheptel ovin, avait assuré qu'«à l'heure actuelle, aucun cas de fièvre aphteuse n'a été déclaré sur le cheptel ovin en Algérie». Et de poursuivre : «Nous surveillons l'évolution de la situation, la campagne de vaccination touchera pour l'instant uniquement les bovins, mais dans le cas où cela passerait chez l'ovine, les moutons seront également vaccinés». En outre, il a fait savoir à ce propos que «depuis avril, avec l'apparition de la maladie

en Tunisie, nous suivons l'évolution du virus qui pour l'instant semble avoir un tropisme pour le bovin». Ceci dit, soulignera-t-il, «la fièvre aphteuse touche aussi bien le bovin, l'ovine que le caprin. Pour l'instant, en Algérie, elle n'a touché que le bovin, mais on n'exclut pas qu'elle survienne sur l'ovine», relevant dans ce contexte qu'environ quatre millions et demi de moutons sont sacrifiés annuellement à l'occasion. Pour rappel, le ministère de l'Agriculture a pris des mesures draconiennes pour empêcher la propa-

gation du virus à travers l'abattage de l'ensemble des bêtes infectées ainsi que celles vivant à proximité, la vaccination autour des foyers et du cheptel sain, ainsi que la désinfection des abattoirs, la fermeture provisoire du marché aux bestiaux et l'interdiction de transport des bovins entre wilayas. Soulignons à ce sujet que quelque 900 000 vaccins ont été importés ces derniers jours pour procéder à l'opération de vaccination à travers l'ensemble des wilayas touchées par le virus.

L. N. B.

## Fièvre aphteuse Lancement prochain des procédures d'indemnisation

**LES PROCÉDURES** d'indemnisation des éleveurs dont le cheptel bovin a été affecté par la maladie de la fièvre aphteuse seront «entamées très prochainement», a annoncé hier à Ain Defla le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelouahab Nouri. «Les services du ministère de l'Agriculture et du Développement rural ont déjà mis en place des mécanismes relatifs à l'indemnisation des éleveurs affectés (par cette maladie) et l'opération d'indemnisation sera très prochainement lancée», a assuré M. Nouri, lors d'une rencontre avec des éleveurs de la wilaya d'Ain Defla. Selon le ministre, quelque 2 500 têtes bovines ont été abattues depuis le début de la maladie. Le cheptel bovin national est estimé à près de deux millions de têtes. Les éleveurs touchés par ce sinistre seront indemnisés à hauteur de 80% du «prix réel de leurs bêtes sur le marché», a-t-il précisé. Concernant les maquignons et éleveurs d'ovins affectés par la décision de fermer les marchés de bétail, le ministre a expliqué que cette catégorie «bénéficiera d'une prise en charge spéciale», alors que les mesures restrictives seront levées dès que la situation reviendra à la normale. Dans le même contexte, le directeur des services vétérinaires au ministère, Karim Boughalem, a précisé à des journalistes que les directions des services agricoles des wilayas touchées par la maladie ont reçu des instructions pour recenser les éleveurs affectés et envoyer leurs dossiers au ministère. «Nous devons entamer les procédures d'indemnisation dès la semaine prochaine», a indiqué M. Boughalem, soulignant que le deuxième quota de vaccins (un million de doses) devrait être distribué incessamment. **A. M.**

## Béjaïa

### Un deuxième quota de vaccins arrive

Un deuxième quota de vaccins contre la fièvre aphteuse est arrivé mercredi après-midi à Béjaïa. Cette quantité est estimée à 10 000 doses de vaccin qui ont été réparties sur les communes de la wilaya, notamment les 32 localités touchées par le virus de la fièvre aphteuse qui a décimé jusque-là 462 têtes de bétail, dont la majorité sont des bovins, bestiaux à

grande valeur marchande d'ailleurs. Près de 120 exploitations ont été touchées dans la wilaya de Béjaïa et il semble que le virus, qui a diminué en intensité, continue quand même à se répandre lentement ces derniers jours vers d'autres localités et de nouvelles exploitations. Pour rappel, 3 000 doses de vaccins ont déjà été utilisées dans un premier

temps, mais la première campagne de vaccination n'a freiné que faiblement la progression du virus qui a pris des proportions considérables. Selon l'inspecteur vétérinaire de la DSA, Aïmad Idrès, «la wilaya de Béjaïa aura un quota chaque semaine». Cela permettra de toucher tous les foyers atteints par cette épizootie voire au-delà. Par ailleurs, l'inquiétude

est toujours ressentie chez le consommateur qui préfère s'abstenir de consommer la viande rouge en ces moments «d'incertitude», en dépit des assurances données par les autorités concernées sur le fait que la viande est consommable et sans risque ni danger sur la santé humaine.

Hocine Cherfa

## Bouira

### Les vétérinaires écartent toute contamination des ovins

L'INSPECTION vétérinaire de la Direction des services agricoles de la wilaya de Bouira a écarté, hier, «toute contamination» du cheptel ovin par le virus de la fièvre aphteuse, qui a affecté près de 460 bovins depuis son apparition dans la commune d'Ain Tork (ouest de Bouira). «Nous n'avons enregistré aucun cas de fièvre aphteuse ovine. Il n'y a pas de contamination de ce cheptel par le virus, donc tout ce qui a été rapporté par certains journaux est faux», a assuré l'inspectrice vétérinaire de la wilaya, M<sup>me</sup> Salima Kerkoud. Cette dernière a expliqué que certains journaux avaient fait état, le week-end dernier, de la contamination du cheptel ovin d'un éleveur dans la

localité de Chekroun, dans la commune de Taghzout (est de Bouira), ce qui a provoqué une certaine psychose chez les éleveurs. «Les services vétérinaires de la wilaya se sont déplacés sur les lieux et ont effectué des tests sur des ovins qui se sont avérés négatifs», a-t-elle affirmé à ce propos. Le directeur des services agricoles, Rachid Morsli, a rappelé qu'une campagne de vaccination et de prévention avait été lancée depuis mars dernier et que celle-ci se poursuit toujours à travers les différentes régions de la wilaya, pour éviter la propagation du virus.

Ryad L.

Le Conseil des ministres prévu fin août

# Les dossiers chauds de la rentrée au menu

■ Plusieurs dossiers chauds seront sur la table du Conseil des ministres prévu à la fin du mois courant. Bouteflika présidera sa troisième réunion du Conseil des ministres depuis sa réélection, le 17 avril dernier.



Par Nacera Chennafi

Après un court congé de quinze jours, la majorité des ministres qui ont déjà repris leurs fonctions devront retravailler les manches en prévision de la prochaine rentrée sociale. Aussi, le gouvernement Sellal est à pied d'œuvre pour préparer la réunion du Conseil des ministres attendue pour la dernière semaine du mois en cours a-t-on appris de sources bien informées. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal est rentré de Toulon (France), vendredi où il a assisté à la célébration des festivités de commémoration du 70<sup>e</sup> anniversaire de débarquement de Provence. En préparation de la réunion du Conseil des ministres prévue la dernière semaine du mois courant, Sellal réunira le staff du gouvernement pour examiner les différents dossiers à soumettre au Président Bouteflika.

Certains ministres, en congé, ont déjà repris du service. À titre d'exemple, on cite le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, qui effectuera, aujourd'hui

une visite de travail et d'inspection des infrastructures et des projets relevant de son département dans la wilaya d'Oran. Pour sa part, le ministre des Affaires religieuses est attendu, lundi prochain pour une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Khenchela. Il est à noter que la réunion du Conseil des ministres interviendra à la veille de la rentrée sociale. Une rentrée qui s'annonce déjà «chaude», compte tenu des dossiers en attente de solution finale. A ce propos, la fièvre aphteuse qui sévit à travers plusieurs wilayas du pays. À juste titre, le ministre de l'Agriculture présentera un exposé détaillé sur la situation et les actions à entreprendre.

Malgré les assurances des ministères, les citoyens semblent avoir pris de distance avec la consommation de la viande bovine alors que des sonnettes d'alarme sont tirées par rapport au lait de vache. Le ministre de l'Agriculture, Abdelwahab Nouri, s'est rendu hier dans les wilayas d'Aïn Defla et Chlef pour inspecter le dispositif mis en œuvre dans le cadre de la lutte contre la

fièvre aphteuse. Une fièvre qui est en train de se propager à une vitesse incroyable dans plusieurs wilayas du pays. Il est à noter que le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a dû renoncer à son congé après l'apparition de cette fièvre qui semble échapper à tout contrôle à cause notamment de la circulation illicite du bétail. Par ailleurs, la ministre de l'Éducation, Nouria Benghebrit a entamé une série de rencontres avec les syndicats de secteurs. Benghebrit devra présenter en Conseil des ministres, la situation sur ses discussions avec les différents syndicats du secteur. Sachant que ces derniers menacent de recourir à la grève avec la rentrée scolaire. Une situation que doit gérer le ministre pour assurer une rentrée «stable». Il faut dire que les grèves dans le secteur de l'éducation sont devenues une action habituelle ces dernières années. Un autre dossier qui demande une prise en charge en urgence. Il s'agit du relogement au niveau de la capitale, surtout après la colère manifestée au lendemain de la

secousse qui a frappé Alger au début du mois d'août. Chaque jour, des émeutes éclatent dans des quartiers, comme le cas avant-hier au niveau de «Diar El Mahçoul» et bien avant à «Diar Echems», «Bologhine» et autres. A ce propos, le ministre de l'Intérieur, Tayeb Belaïz devra aussi présenter un exposé sur l'avancement de l'opération de relogement. D'autres dossiers aussi sont attendus, dont le projet de loi des finances pour 2015. Il est à rappeler que le Président Bouteflika a présidé son premier Conseil des ministres, le 7 mai dernier, après son investiture. A cette occasion, le Président a chargé le ministre d'État, directeur de cabinet de la Présidence de la République, Ahmed Ouyahia, de conduire, sous son autorité, l'ensemble de l'opération concernant la révision de la Constitution. Ces consultations ont été bouclées, le 9 juillet dernier et la synthèse portant les différentes contributions sera finalisée la fin du mois en cours. Le second Conseil des ministres a eu lieu le 21 mai. Il était question d'adopter le plan d'action du gouvernement. **N. C.**

Éducation nationale

## Les nouveaux enseignants en formation

Les 23.931 enseignements admis au concours de recrutement organisé par le ministère de l'Éducation, fin juillet dernier, sont entrés depuis hier en stage de formation qui s'étalera jusqu'au 20 août prochain. Ils sont répartis sur les 37 centres de formation mis en place au niveau des wilayas.

C'est ce qu'a indiqué hier le ministère de l'Éducation nationale dans un communiqué. Vu les conditions de chaleur extrême, les stagiaires sont dispatchés au niveau des centres du nord. Cette formation, qui sera assurée par des inspecteurs et des universitaires, permettra aux nouveaux enseignants, notamment ceux qui n'ont pas déjà enseigné de s'imprégner des rudiments de «la gestion de la classe, la didactique de la

discipline, la psychologie de l'enfant et la psychopédagogie, la législation scolaire, et l'intégration des TIC dans l'enseignement».

Cette formation est prévue durant la période allant du 16 au 28 août, à encore précisé le même document. Ce stage de formation a été précédé d'une levée de boucliers après la proclamation des résultats, vu que certains candidats ont contesté, en organisant des sit-in devant les directions de l'Éducation, les critères pris en compte pour l'admission. La plupart des candidats ont refusé les résultats annoncés par les directions nationales de l'Éducation. Pour rappel, le ministère de l'Éducation a ouvert pour l'année 2014/2015, 24 000 postes de travail pour les trois cycles de l'enseigne-

ment. Pour ces 24 000 postes, il y a eu en tout 250 000 candidatures enregistrées au niveau des différentes directions de l'Éducation. Les épreuves en vue du recrutement de 2 400 enseignants, pour les trois cycles (primaire, moyen, secondaire) se sont déroulées au niveau des différentes directions de l'Éducation. La ministre de l'Éducation avait promis que les épreuves se dérouleront en toute transparence et en toute équité. Par ailleurs, la ministre de l'Éducation, Nouria Benghebrit, a ouvert une enquête sur le dernier concours de recrutement qui serait entaché d'irrégularités, selon des sources concordantes.

**Ahcene H.**

### LA QUESTION DU JOUR

#### Confusion à la frontière russo-ukrainienne

**L** suite de la page Une e bon sens voudrait donc que ce soit les Ukrainiens qui en l'occurrence affaiblissent. On n'en est pas moins quitte pour autant, car il faudrait alors se demander pourquoi les Ukrainiens recourent-ils à l'arme du mensonge. Mentiraient-ils pour mentir, par fanfaronnade, pour le plaisir de se sentir plus puissant que l'on est réellement ? Pour l'espèce de jouissance perverse que cela procure de donner de soi une image fort avantageuse et d'être cru, serait-ce pour un court moment ? On ne peut pas cependant exclure que ce soit là un mensonge prémédité, une ruse de guerre destinée à donner aux Russes la furieuse envie de punir le faux brave. Son but serait d'éprouver le sang-froid des Russes tout en les provoquant. Quand les Américains disent que la prétendue incursion russe, qu'ils feignent d'accréditer, eux qui sont bien placés pour savoir ce qu'il en est réellement, est «dangereuse et provocatrice», il se peut bien que ces deux qualificatifs s'appliquent en premier lieu à l'invention de l'allié ukrainien. Mais que si maintenant il y a bien eu incursion, et qu'elle a été accueillie exactement comme disent les Ukrainiens, alors il est évident que les Russes ne vont pas rester sur un revers aussi humiliant, sachant que les choses iront de mal en pis pour eux s'ils ne réagissent pas le plus rapidement possible, s'ils ne rétablissent pas au plus vite l'ancien rapport de force avec l'Ukraine. Or la confusion ne règne pas que sur ce point, mais également sur ce qu'il est advenu, ou va advenir, du convoi humanitaire, envoyé par les Russes en soutien aux populations assiégées dans les derniers retranchements des séparatistes. Tout indique qu'il n'est pas encore arrivé à bon port. Le représentant de la Croix-Rouge chargé de superviser l'opération a fait état d'un accord intervenu entre les deux parties aux termes duquel les camions sont d'abord contrôlés en territoire russe, mais par des douaniers ukrainiens, puis autorisés à passer la frontière, à déverser ensuite leurs cargaisons en un endroit précis, enfin à s'en retourner en Russie par le même chemin par lequel ils sont venus. Quand on sait qu'il y a quelque trois cents camions à soumettre à cette procédure, on peut douter de la faisabilité de l'opération dans son ensemble compte tenu du climat de tension dans lequel elle doit se dérouler. Et puis, s'il y a accord, pourquoi une incursion russe et une foudroyante réaction ukrainienne ? Dans le contexte actuel, la meilleure bonne volonté semble ne rien pouvoir faire d'autre qu'ajouter à la confusion générale. **M. H.**

## Sahara occidental Référéndum d'autodétermination, mission principale de la Minurso

**LA PRINCIPALE** mission de la Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso) était l'organisation d'un référendum sur l'autodétermination du peuple sahraoui, a rappelé à New York, le Représentant du Front Polisario à l'ONU, Ahmed Boukhari, cité samedi par l'agence de presse sahraouie SPS.

Le diplomate sahraoui répondait aux «déclarations étranges» du Représentant permanent du Maroc à l'ONU, qui appelait à «ne pas modifier» les prérogatives de la Minurso, a précisé l'agence.

Selon l'interprétation du Représentant marocain, les prérogatives de cette Mission se déclinaient en trois points: «Surveiller le cessez-le-feu, réduire les risques d'explosion de mines et autres restes d'explosifs de guerre et soutenir les mesures de confiance avec l'appui du HCR en particulier, dans le cadre des visites familiales», a ajouté le diplomate sahraoui.

«Nous voulons rappeler à la partie marocaine que la seule mission de la Minurso est l'organisation d'un référendum pour accélérer le processus de décolonisation du Sahara occidental», a-t-il dit.

Il a également, rappelé que le référendum, «accepté et signé par le Maroc et le Front Polisario», visait à «ouvrir la voie» à l'application du Plan de règlement de 1991 et des résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité de l'ONU sur le Sahara occidental.

«L'obstruction des efforts de la communauté internationale par le Maroc, et la poursuite de son occupation militaire, de ses actes de répression barbares contre le peuple sahraoui et du pillage de ses ressources, nécessitent que l'ONU assume ses responsabilités avec plus de sincérité et de crédibilité, pour mettre fin à l'occupation illégale de notre pays et garantir les droits de notre peuple», a-t-il ajouté.

M. Boukhari a en outre indiqué que «les déclarations du Représentant permanent du régime marocain d'occupation», reflétaient «l'irresponsabilité et le mépris de la légalité internationale, dont seul le Maroc assume les conséquences graves».

**Ali S.**

# Réchauffement diplomatique entre Alger et Paris

## Réunion de la Haute commission mixte en décembre

■ L'Algérie et la France ont convenu d'un commun accord de tenir la réunion de la Haute commission mixte de coopération bilatérale le 4 décembre prochain à Paris.



Par Meriem Benchaouia

Cette réunion a été décidée entre les Premiers ministres des deux pays, Abdelmalek Sellal et Manuel Valls, lors de leur rencontre à Toulon (sud-est de la France) sur le porte-avions Charles-de-Gaulle, en marge de la cérémonie commémorative du 70<sup>e</sup> anniversaire du débarquement en Provence. Par ailleurs, lors de sa dernière visite à Alger, Manuel Valls avait affirmé que l'Algérie occupe une place stratégique dans le concept des nations.

De ce fait, la France, a-t-il dit, «espère profiter de ces atouts pour régler les grandes questions diplomatiques qui touchent

la région». Au terme de l'audience que le président de la République Abdelaziz Bouteflika avait accordée au ministre français, ce dernier avait prôné un discours de rapprochement entre les deux nations visant, selon l'avis de certains observateurs, à rompre avec la politique dite «impulsive» de l'ancien gouvernement de l'ère Sarkozy à l'égard de l'Algérie.

C'est d'ailleurs ce qu'a laissé entendre Manuel Valls, en indiquant à la presse que sa «rencontre avec le Président Abdelaziz Bouteflika était tout à fait précieuse pour concrétiser une nouvelle étape dans la relation qui existe entre les deux pays». Cette nouvelle étape, les deux pays la veulent, «sans

tabous et sans langue de bois, pour pouvoir poursuivre cette relation et lui donner un peu plus de force et d'élan», avait précisé Valls. De son côté, en visite à Alger en juin dernier, Laurent Fabius, ministre français des Affaires étrangères, n'a manqué aucune occasion durant ses différentes interventions médiatiques d'assurer qu'une nouvelle page entre les deux pays est en train d'être écrite. Au cours d'une conférence de presse qu'il avait animée quelques heures avant son retour à Paris, à la résidence de l'ambassadeur de France, le chef de la diplomatie française avait qualifié cette visite de «positive» dont les «objectifs ont été atteints», et ce, du moment que «les entretiens que j'ai eus avec

les responsables algériens se sont déroulés dans un nouvel état d'esprit», avait-t-il indiqué. Les déclarations positives de M. Fabius sont perçues comme une volonté du gouvernement Valls, non seulement d'apaiser les tensions qui planent sur les relations algéro-françaises mais aussi de rompre avec la politique extérieure mise en place par son prédécesseur. À en croire les propos du chef de la diplomatie française, «cette visite a comme principal objectif de donner un nouvel élan au partenariat entre l'Algérie et la France». Ce qui a été pleinement atteint, selon M. Fabius, du moment qu'un nouvel «état d'esprit» entre les deux parties est palpable dans les pourparlers.

**M. B.**

## Turquie

### Le parti au pouvoir appuie Davutoglu comme Premier ministre

Le Parti de la justice et du développement (AKP), au pouvoir en Turquie, soutient largement la nomination du chef de la diplomatie Ahmet Davutoglu au poste de Premier ministre pour succéder au président élu Recep Tayyip Erdogan, a affirmé samedi un quotidien progouvernemental. Le comité exécutif du parti doit se réunir jeudi pour désigner le successeur de M. Erdogan à qui la loi impose de démissionner de ses postes de chef du parti et de Premier ministre quand il accédera à la présidence le 28 août. Mais le journal *Yeni Safak*, proche de l'AKP, a affirmé qu'Erdogan avait déjà organisé un vote à l'occasion d'une réunion à huis clos des hauts cadres du parti. Les résultats ont montré un soutien écrasant en faveur de M.



Davutoglu, depuis 2009 à la tête de la diplomatie turque, comme Chef du gouvernement et du parti. Selon le quotidien, «il est

maintenant presque certain qu'il sera le prochain Premier ministre». M. Erdogan avait déjà annoncé que le nom du futur

Premier ministre serait connu à l'issue du bureau exécutif du parti, jeudi. Le parti au pouvoir a décidé de réunir le 27 août un congrès extraordinaire qui sera chargé de nommer officiellement son chef, qui deviendra ensuite Premier ministre. A la tête du gouvernement depuis 2003, M. Erdogan (60 ans) doit être officiellement investi chef de l'Etat le lendemain, le 28 août, après sa victoire dimanche dernier (51,8%) dès le premier tour de l'élection présidentielle disputée pour la première fois au suffrage universel direct. Sitôt investi des fonctions de chef de l'Etat, le nouveau président, qui succède à Abdullah Gül, devrait nommer officiellement le nouveau chef de l'AKP à la tête du gouvernement.

**R.N./APS**

Import-export

# Plus de 41 000 opérateurs

■ Le nombre total des commerçants inscrits dans l'activité de «l'import-export» s'est élevé à 41 507 inscrits en personnes morales à fin juillet 2014, selon le bilan du CNRC.



Ph/DK

Par Hassan A.

Sur ces 41 507 inscrits, 16 794 opérateurs actifs dans la wilaya d'Alger, 3 605 sont enregistrés à Oran et 3 112 sont immatriculés à l'antenne de Sétif. Concernant le registre du commerce électronique, 60 030 nouvelles inscriptions au registre du commerce électronique, dont 48 602 personnes physiques et

11 428 personnes morales (entreprises), ont été enregistrées depuis le 14 juin 2014, selon les chiffres du CNRC. Alger vient en tête des nouvelles inscriptions avec un total de 19 296 registres du commerce électronique délivrés, suivie d'Oran (2 404) et de Sétif (2 295). Le coup d'envoi de la généralisation de l'opération du registre du

commerce électronique avait été donné en juin dernier à Tipasa.

## Plus de 54 000 nouveaux inscrits en 2014

Plus de 54 000 nouvelles inscriptions au registre du commerce ont été enregistrées à fin juillet 2014, portant le nombre total des opérateurs ayant un registre du

commerce à 1 732 848 commerçants, contre 1 678 791 à fin 2013, a-t-on appris samedi auprès du Centre national du registre du commerce (Cnrc). «L'évolution des inscriptions entre janvier et juillet s'explique notamment par les facilitations introduites ces dernières années au profit des opérateurs économiques, notamment ceux des dif-

férents dispositifs de création d'activités économiques, surtout le dispositif Ansej», a précisé à l'APS le directeur du registre du commerce au Cnrc, Mohamed Slimani. Sur les 1 732 848 commerçants inscrits au registre du commerce à l'échelle nationale, il y a eu 1 579 731 immatriculations recensées en personnes physiques et 153 117 constituées en personnes morales ou sociétés, relève le bilan. La wilaya d'Alger vient en tête du nombre des commerçants avec un total de 222 404 registres du commerce, dont 171 331 inscrits en personnes physiques et 51 073 personnes morales (entreprises). Oran vient en seconde position avec 81 458 registres, suivie de Tizi-Ouzou (73 547), Sétif (72 526) et de Béjaïa (60 426), précise le Cnrc. En revanche, les wilayas du Sud enregistrent une très faible densité en matière d'opérateurs économiques avec 4 855 commerçants seulement à Tindouf, 4 896 à Illizi, 9 069 à El-Bayedh et 13 689 à Tamanrasset. S'agissant des radiations des registres du commerce, le Cnrc a enregistré 58 848 cas entre janvier et juillet, dont 54 621 radiations qui concernent les personnes physiques et le reste, soit 4 227 cas, sont des personnes morales. Sur ces 58 848 radiations de registres du commerce, 6 705 ont été recensées à Alger, 2 378 cas à Oran et 2 194 dans la wilaya de Tlemcen, selon la même source. Pour Mohamed Slimani, ces radiations sont dues essentiellement à «des cessations d'activités, des changements d'activités ou encore des décès».

H. A.

## Accidents de la route et noyades

### Un été cauchemardesque

Chaque jour que Dieu fait, de nouvelles victimes périssent dans la plage ou sur les routes. Cette année la saison ne déroge pas à la règle et signe un nouveau bilan dramatique. A commencer par les noyades qui ont fait plusieurs dizaines de morts depuis le début de l'été. Les pompiers marins se convertissent en pêcheur de cadavre en cette saison et l'on déplore plusieurs cas de noyade dans des plages interdites à la baignade. Selon le bilan de la Protection civile, 76 personnes victimes par noyade dont 54 dans les plages interdites à la baignade ont été enregistrées durant cet été tandis que ces mêmes services ont secouru 16 563 personnes. L'été ne touche pas encore à sa fin et rien que pour le début de la saison estivale une quarantaine de personnes ont trouvé la mort par noyade à travers le territoire national dans des plages surveillées, celles interdites à la baignade, les oueds et autres barrages et retenues collinaires, selon les données des services de la Protection civile enregistrées pour la dernière semaine



du mois de juin. L'inconscience des citoyens rend la tâche difficile pour les pompiers marins qui le plus souvent passent des journées pour trouver les cadavres des victimes lorsque ces dernières sont perdues dans les plages interdites. La semaine dernière, 3 personnes d'une même famille ont trouvé leur mort par noyade dans un barrage à Aïn Abassa (Sétif). Les

dépouilles des trois victimes (le père 45 ans et ses deux filles âgées de 26 ans et 16 ans) ont été retirées du plan d'eau par la brigade des plongeurs de la Protection civile. Les mêmes services ont repêché 7 corps sans vie dans d'autres wilayas dont trois cas au niveau des plages et quatre dans des réserves d'eau. A Mostaganem, deux morts par noyade et trois personnes por-

tées disparues dans des zones interdites à la baignade sont à déplorer en début du mois en cours. Les agents de la Protection civile ont repêché les corps des deux victimes (31 et 41 ans) au niveau de deux zones interdites à la baignade entre les plages de Hadjadj 1 et 2 et une zone rocheuse de la commune de Stidia. Plus que la mer, la route tient sa part de lion sur le registre des morts durant la saison estivale. Des centaines de morts sont enregistrées. Le bilan de la Sûreté nationale fait état de la mort de 76 personnes dans 1 383 accidents de la circulation durant le mois de juillet. Le bilan de la gendarmerie pour sa part dénombre 100 mort et 1 177 blessés dans 603 accidents de la circulation du 5 au 11 août. C'est dire qu'une moyenne de 15 personnes trouve leur tombe sur les routes chaque jour. L'excès de vitesse, le non-respect de la distance de sécurité, les manœuvres dangereuses, le non-respect de la signalisation et la négligence des piétons, restent les principales causes des accidents.

Yasmine Ayadi

## Les Bourses européennes clôturent en baisse

A L'EXCEPTION de Londres et de Lisbonne, les Bourses européennes ont basculé dans le rouge vendredi alors qu'elles avaient ouvert en terrain positif à la suite d'un accrochage d'envergure en Ukraine. Les Bourses qui voyaient s'estomper les tensions géopolitiques à la suite de propos apaisants du président russe Vladimir Poutine ont brusquement effacé leurs gains à la suite d'un nouveau développement aux conséquences imprévisibles.

L'armée ukrainienne affirme avoir détruit, dans la nuit de jeudi à vendredi, une colonne de véhicules blindés venus de Russie. L'Eurostoxx 50 a reculé de 0,69%. La Bourse de Londres a terminé en légère hausse.

L'indice FTSE-100 des principales valeurs a gagné 3,82 points ou 0,06% par rapport à la clôture de jeudi, à 6 689,08 points. Le secteur de la distribution a terminé en hausse, alors que les producteurs de métaux précieux ont souffert de la baisse des cours de l'or. La Bourse de Francfort a fini la semaine nettement dans le rouge.

L'indice Dax des trente valeurs vedettes a lâché 1,44% pour finir à 9 092,60 points. La Bourse de Paris a terminé en nette baisse (-0,74%).

L'indice CAC 40 a perdu 31,07 points à 4 174,36 points, mettant un terme à deux séances de hausse consécutives, dans un volume relativement nourri pour un jour férié de 3,3 milliards d'euros. La veille, il avait gagné 0,25%.

Les mouvements erratiques du CAC 40 ont pu être amplifiés en outre par l'absence de nombreux investisseurs en ce jour férié du mois d'août en France.

Les valeurs industrielles ou dépendantes des mouvements du marché ont subi de leur côté de plein fouet le retournement du CAC 40. La Bourse de Madrid a terminé en baisse, l'indice Ibex 35 passant au rouge peu avant la clôture, après une journée en vert, pour fermer à -0,71%, à 10 222,2 points. L'indice AEX des principales valeurs de la Bourse d'Amsterdam a clôturé en baisse de 0,12% à 395,35 points.

La Bourse de Bruxelles s'est repliée de 0,11% à 3 106,45 points. La Bourse suisse a terminé à la baisse, l'indice SMI clôturant sur une perte de 0,28% à 8 406,10 points. La Bourse de Lisbonne a terminé en hausse de 0,29% à 5 523,34 points. La Bourse de Milan était fermée vendredi en raison d'un jour férié.

R.E.

## Agriculture

# De grands périmètres irrigués par le barrage de Béni Haroun

■ Un programme d'actions destiné à optimiser l'exploitation de ces périmètres a été mis en place par les autorités locales et les services agricoles et porte sur l'intensification de la vulgarisation agricole, l'implication des exploitants aux dispositifs publics de soutien et de financement et l'organisation des agriculteurs.



Ph. : DR

Par Kaci T.

Trois grands périmètres agricoles seront irrigués dans la wilaya de Batna par les eaux du barrage de Béni Haroun (Mila) dont le transfert alimentaire depuis avril passé le barrage de Koudiet Lemdouar de Timgad, a indiqué le directeur des services agricoles. Selon Mohamed Lamine

Grabsi, ces périmètres totalisent 24 000 hectares dont 16 000 à Chemora, 6 000 sur l'axe Batna-Ain Touta et 2 000 à Ouled Fadhel.

Selon le DSA, un programme d'actions destiné à optimiser l'exploitation de ces périmètres a été mis en place par les autorités locales et les services agricoles et porte sur l'intensification de la vulgarisation agricole, l'implica-

tion des exploitants aux dispositifs publics de soutien et de financement et l'organisation des agriculteurs. L'exploitation de ces futurs périmètres destinés à augmenter la surface agricole locale et la modernisation du secteur devra porter le produit agricole brut de la wilaya de 0,77 milliard DA à 11 milliards DA et augmenter les emplois agricoles de 2 200 à 12 000 postes, ajoute

le responsable. De nouveaux pôles agricoles devront voir le jour sur ces périmètres, assure M. Grabsi qui note qu'après deux ou trois ans de l'entrée en phase d'exploitation de ces périmètres, la superficie irriguée atteindra 110 000 hectares, soit près de 40% de la surface agricole utile de la wilaya, contre un taux actuel de 28%.

K. T./APS

## Emploi

### Placement de 5 248 demandeurs en 2014

L'agence de wilaya de Tizi-Ouzou de l'emploi (AWEM) a procédé, durant le premier semestre de l'année en cours, au placement de 5 248 demandeurs d'emploi dans différents secteurs d'activités, a indiqué jeudi à l'APS le premier responsable de l'agence. Selon Rabah Kheloui, l'agence a effectué

4 437 placements dans le secteur privé, 614 dans le public et 197 dans le privé étranger. Sur ces 5 248, le nombre des femmes est de 776. Durant la même période, l'AWEM a reçu une offre d'emploi globale de 7 341 postes. Le gros des offres reçues par l'AWEM émane du secteur économique privé avec 5 884

postes. Le secteur économique public a offert 951 postes d'emploi. En troisième position, se classe le secteur économique privé étranger avec 506 offres. L'AWEM de Tizi-Ouzou dispose d'un cumul de 31 710 demandes d'emploi en attente de placement, a-t-on observé de même source. H.S.

### Pour inciter les entreprises à s'orienter vers le marché russe

## Embargo sur les aliments européens et américains

La décision russe de suspendre les importations alimentaires des Etats-Unis et de l'Union européenne, en représailles aux sanctions imposées pour son rôle dans le conflit ukrainien, représente une bonne opportunité pour le secteur agroalimentaire latino-américain, estiment des experts. Malgré des difficultés d'échelle et de compétitivité liées aux coûts de production pour satisfaire le marché russe, ces analystes affirment que le Brésil, l'Argentine, le Chili ou le Mexique pourraient être sollicités par Moscou pour alimenter les supermarchés locaux. La décision de Moscou «peut inciter des entreprises latino-américaines à s'orienter vers le marché russe», avance Jesus Valdés Diaz de Villegas, professeur au département d'études économiques de l'Université Iberoamericana du Mexique. Mais «cela se fera avec prudence en raison de la situation politique due à la mise en place des mesures contre la Russie», ajoutait-il. Cet expert précise toutefois qu'il s'agit

«de décisions d'entreprises, sans que cela ne reflète un soutien des gouvernements (des pays concernés) à la Russie». Le directeur de l'Association brésilienne du commerce extérieur (AEB), José Augusto de Castro, estime que les exportations brésiennes pourraient augmenter cette année de 300 à 500 millions de dollars suite à la décision russe. Le Chili sera l'un des principaux concurrents du Brésil, en raison de son bon positionnement dans le domaine des fruits et légumes. Selon Erick Haidle, économiste à l'Université Gabriela Mistral, «le Chili dispose d'une grande opportunité» grâce à ses «avantages comparatifs» dans le secteur alimentaire. Le directeur des Relations économiques internationales du ministère des Affaires étrangères du Chili, Andrés Rebolledo, a récemment déclaré que son pays voyait également comme «une opportunité» l'embargo décrété par le gouvernement russe sur les produits alimentaires européens et américains, mais rappelé qu'il

s'agissait d'un «sujet strictement commercial», et non de politique extérieure. Les demandes russes se sont également multipliées en Argentine, selon le coordinateur général de la Chambre de commerce et d'industrie russo-argentine, Matias Garcia Tuñon. «Nous avons reçu de nombreuses demandes de Russie, surtout pour des agrumes, des produits laitiers et de la viande (...) Il y a eu une hausse des consultations car la grande distribution russe doit replacer des produits qu'elle importait auparavant d'autres pays, comme l'Allemagne, l'Italie ou les Pays-Bas. Il y a un potentiel sans précédent», a-t-il affirmé. Pour le Mexique, «le fossé qui se creuse avec l'Union européenne» est une aubaine pour «équilibrer» les échanges, estime Antonio Gazol Sanchez, de la faculté d'économie de l'Université autonome de Mexico : 1% seulement des exportations mexicaines ont pour destination la Russie, alors que les importations russes sont supérieures, souligne-t-il. Kamel C.

## Constantine

# L'axe routier Ciloc-centre-ville fermé pour travaux

■ Les travaux d'aménagement concernent «l'ouverture d'un passage» à hauteur de l'école de formation d'Algérie Télécom et la station du tramway Emir Abdelkader pour les automobilistes se rendant au centre-ville, comme procédure visant «une plus grande fluidité de la circulation».

Par Aymen B./APS

L'axe routier Ciloc-centre-ville de Constantine sera fermé à la circulation automobile pendant une dizaine de jours, à partir du 23 août en cours, pour des travaux d'aménagement, a-t-on appris mercredi auprès du chef de bureau du service bureau des transports et de la circulation de la commune de Constantine.

Farid Bouarroudj a indiqué que les travaux d'aménagement concernent «l'ouverture d'un passage» à hauteur de l'école de formation d'Algérie Télécom et la station du tramway Emir Abdelkader pour les automobilistes se rendant au centre-ville, comme procédure visant «une plus grande fluidité de la circulation».

Il a, à ce propos, ajouté que la circulation routière sera basculée, pendant la période des travaux, vers la cité des Combattants, soulignant que la décision des membres de la commission de transports de la commune de Constantine devra éliminer «un véritable point noir de la circulation», souvent décrié par les usagers de la route.

Par ailleurs, le responsable a indiqué qu'un nouveau point d'arrêt des bus, desservant les lignes des cités d'El Guemmas, Riad et le 4<sup>e</sup> km, prévu derrière les immeubles de la cité Daksi, à proximité du marché commercial, «sera opérationnel avant la rentrée sociale».

M. Bouarroudj a précisé, dans cette optique, que les services techniques de la commu-



Ph. DR

ne de Constantine s'affairent «à finaliser le projet du goudronnage et d'aménagement» de ce nouveau point d'arrêt avant le lancement des travaux, faisant part de l'impact de ce projet dans le désengorgement d'un des plus importants axes routiers de la périphérie de l'agglomération constantinoise.

Vivant au rythme des embouteillages chroniques et des divers chantiers ouverts, en pré-

vision de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», la commune de Constantine, a-t-on souligné, vise «à réorganiser progressivement l'usage du chef-lieu de la wilaya», avec comme priorité, a-t-on encore ajouté, «la création de nouveaux couloirs de circulation routière et des espaces piétons plus sécurisants».

A. B./APS

## Tamanrasset

## Extension du réseau d'électrification rurale

La réalisation de 700 km du réseau d'électrification à travers plusieurs zones rurales dans la wilaya de Tamanrasset sera lancée prochainement, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale de l'énergie. Inscrit dans le cadre de l'actuel plan quinquennal (2010-2014) avec une enveloppe de 302 millions dinars, le projet devra cibler près de 94 centres de regroupement des populations rurales et des localités reculées et éparpillées à travers le territoire de la wilaya forte de 5 200 habitants, a-t-on ajouté.

Cette opération permettra, entre autres, le désenclavement et l'amélioration des condi-

tions de vie des populations de ces zones rurales et reculées, a-t-on expliqué.

Le programme de raccordement en électricité des centres de regroupement des populations rurales et les villages enclavés dans cette région de l'extrême sud du pays a été lancé au cours du troisième trimestre de l'année écoulée, à la faveur de la première tranche de ce programme d'un linéaire de 315 km du réseau, a-t-on rappelé.

Les mêmes services s'attellent pour le raccordement au réseau d'électricité de l'ensemble des poches d'habitations restant à travers d'autres localités isolées de la wilaya.

Dans le même cadre, une autre opération est aussi projetée, portant sur la réalisation de trois nouvelles centrales électriques dans les localités d'Arak, Amguid et Moulay Lahcen, a révélé la direction de l'énergie de Tamanrasset.

La direction de l'énergie a indiqué également qu'une étude technique concernant le raccordement en électricité du centre frontalier d'In-Guezzam est sur le point d'être achevée, et sera suivie par les procédures de choix de l'entreprise de réalisation.

Amel K.

## Ouargla

## Le programme Aquapêche 2020 mis en exergue

Le programme de développement des activités de la pêche et de l'aquaculture, Aquapêche à l'horizon 2020, fait l'objet d'une série de rencontres, organisées dans la wilaya de Ouargla, a-t-on appris auprès de la direction locale de la pêche et des ressources halieutiques.

Pilotées par le comité de wilaya chargé de la concertation sur l'élaboration du programme Aquapêche 2020 qui regroupe l'ensemble des parties prenantes de développement du secteur de la pêche et des ressources halieutiques, ces rencontres entamées en juillet dernier et qui se poursuivent à ce jour, visent à élaborer des propositions et recommandations pour

enrichir ce projet du programme de développement, a-t-on précisé.

Cette démarche de concertation sera suivie par une seconde phase de consolidation des propositions et d'enrichissement du projet du programme de développement, lors de regroupements régionaux prévus au courant du mois d'octobre prochain, a-t-on ajouté de même source.

Le lancement des activités de l'aquaculture dans la wilaya de Ouargla, comme un créneau de développement économique, s'est traduit par des investissements publics et privés.

Il s'agit notamment d'un «important» projet en cours de réalisation d'une ferme d'élevage

de crevette d'eau douce dans la commune de Hassi Ben Abdallah (20 km de Ouargla), dans le cadre d'une coopération algéro-coréenne.

Pour rappel, cette future ferme produira, dans une première phase, quelque cinq tonnes/an avant d'atteindre le seuil théorique de production de 10 à 20 tonnes/an, après l'achèvement des travaux d'extension, selon la direction du secteur à Ouargla.

Cet important projet s'inscrit dans le cadre d'une coopération algéro-sud-coréenne pour un investissement de 427 millions DA sur l'actuel plan quinquennal 2010-2014, et d'un apport en devise de 6 millions de dollars

US de l'agence coréenne (KOICA), selon la même source.

Implantée sur une superficie globale de 10 hectares, elle dispose de diverses unités, dont un centre de recherche, des bassins d'élevage, des unités de transformation d'alevins et d'autres de fabrication d'aliments, selon la fiche technique du projet. La wilaya de Ouargla dispose également des investissements privés versés dans le domaine de l'élevage de la Tilapia du Nil et le poisson chat, outre des activités moins importantes de la pisciculture initiées dans le cadre de l'intégration de cette activité dans le domaine de l'agriculture.

Rabah F.

## Tizi Ouzou Opération de raccordement au réseau de la fibre optique

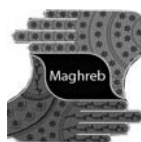
LE PROGRAMME de raccordement à la fibre optique de toutes les localités qui comptent plus de 1 000 habitants dans la wilaya de Tizi Ouzou a permis, jusqu'au premier semestre 2014, de toucher 19 localités, selon un bilan fourni par la Direction locale opérationnelle des télécommunications (DOT). Les mêmes services ont prévu de raccorder, durant le second semestre de l'année en cours, 35 autres localités dont les travaux sont en cours, alors que pour l'année 2015, la DOT de Tizi Ouzou compte lancer des programmes de raccordement de 35 localités. Par la généralisation de la fibre optique, le nombre d'abonnés à l'Internet ADSL sera revu à la hausse d'autant plus qu'actuellement il n'est que de l'ordre de 42 247 seulement, loin de la forte demande en la matière. Le raccordement par la fibre optique permettra également d'améliorer la qualité du réseau téléphonique.

Hamid M.

## Médéa Un conducteur interpellé en possession de comprimés hallucinogènes

LE CONDUCTEUR d'une camionnette frigorifique de marque KIA a refusé d'obtempérer aux sommations de s'arrêter au niveau du barrage dressé par les gendarmes de la Section de sécurité et d'intervention du groupement territorial à hauteur de la cité Kouala, commune de Médéa, pour ensuite prendre la fuite en empruntant la RN.62 menant vers Hanacha. Arrivé au dispositif de barrage permanent dressé à l'entrée sud-ouest de la localité de Ouamri, les gendarmes ont déployé la herse, d'où la crevaillon des deux roues avant du véhicule qui s'est arrêté. Le conducteur a été interpellé en possession de 89 comprimés hallucinogènes et un poignard. Il a été remis aux gendarmes de la brigade de Ouamri. L'identification du véhicule a fait ressortir qu'il a été volé le 21 juillet 2014 et son propriétaire a déposé plainte auprès des services de la sûreté de wilaya de Médéa.

R.R.



## Libye

# Les milices rivales refusent d'obtempérer

■ Le nouveau Parlement libyen a décidé mercredi de solliciter le soutien de la communauté internationale pour protéger les civils en Libye, après le refus des milices rivales d'obtempérer à la décision d'un cessez-le-feu après plus d'un mois d'affrontements meurtriers.

Par Zaid K.

Le Parlement réuni à Tripoli a adopté «par 111 des 124 députés présents, une résolution appelant la communauté internationale à intervenir rapidement pour protéger les civils en Libye, notamment à Tripoli et à Benghazi», a déclaré un élu.

La résolution a été adoptée au cours de la séance plénière de ce mercredi à Tobrouk (est) par 111 députés sur les 124 présents. Le Parlement a demandé dans sa résolution aux Nations unies et au Conseil de sécurité d'agir rapidement.

La Libye est placée depuis 2011 sous le coup du chapitre 7 de la Charte des Nations unies

qui autorise l'usage de la force. On rappelle que les combats se poursuivent sans interruption à Tripoli depuis le 13 juillet dernier, en dépit des appels répétés des autorités libyennes, gouvernement et nouveau Parlement, pour un cessez-le-feu immédiat et sans conditions.

La Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL), qui a dépêché une délégation pour se concerter avec les belligérants pour un arrêt des combats, a dénoncé l'entêtement des protagonistes qui refusent d'interagir avec les efforts visant à établir un cessez-le-feu.

Ces affrontements, qui ont provoqué des pénuries en chaîne allant de l'électricité, à l'absence en passant par le pain et



Ph : DR

d'autres produits alimentaires, les médicaments et les équipements sanitaires, ont conduit au déplacement de quelque 7 240 familles, soit quelque 36 200 personnes.

De violents combats opposent, par ailleurs, dans la ville de

Benghazi, les forces spéciales et des unités de l'armée libyenne aux milices et groupes islamistes, parmi lesquels Ansar Asharia, regroupés dans la coalition du Conseil de la Choura des révolutionnaires de Benghazi, qui ont fait plus de 200 morts et

des centaines de blessés dont des civils victimes de tirs de roquettes et autres obus qui tombent sur leurs habitations

Ces affrontements s'inscrivent dans le sillage de l'opération militaire Karama, lancée le 16 mai par les troupes du général à la retraite Khalifa Haftar pour chasser les milices islamistes et les extrémistes de la ville de

## Cause sahraouie

## Fédérer les efforts pour contrecarrer les groupes terroristes

Les participants aux travaux de l'université d'été des cadres du Front Polisario et de la RASD, abrités par Boumerdès, ont insisté sur l'impératif de répondre aux fetwas religieuses semant le doute sur la légitimité de la cause sahraouie.

«La réponse à ces fetwas doit être polie, argumentée et convaincante», et mettant à nu la «dangerosité» de cette réflexion perfide «portant atteinte à la légitimité de la cause sahraouie» avec un soutien marocain, ont estimé des membres de la Ligue des oulémas, prêcheurs et imams des Etats du Sahel, dans une conférence sur le thème «la modération en Islam». Dans une intervention relative à la fetwa d'un ouléma saoudien, qui a qualifié la cause sahraouie de «séparatiste», le secrétaire général de la Ligue, Youcef Mechria, a appelé à la nécessité de consacrer davantage d'efforts et de communication envers les peuples, gouvernants et oulémas du Golfe arabe, et du

monde arabe en général, afin de «mieux faire connaître la question sahraouie».

«Les principes de modération et de pardon en Islam, de même que la lutte contre l'extrémisme, nous incitent à l'ouverture d'un débat pour nous concerter sur les questions sujettes à divergence dans le monde Islamique, car nul n'est en possession de la vérité absolue», a-t-il en outre estimé.

Soutenant que la «modération est le juste milieu» est un sujet «délicat et sensible» dans les Etats du Sahel, M. Mechria a exhorté toutes les parties à fédérer leurs efforts en vue de faire face au «danger des groupes terroristes qui menacent la région». Il a souligné que les groupes terroristes, et autres, activant dans le Nord-Mali ne «défendent pas la religion, ni n'appliquent la Charia islamique». Ils sont la «cause» de la transformation du problème en conflit religieux et de l'instabilité régnant dans toute la région, a-t-il observé. Un autre

membre de la Ligue, Slimane Safia, a estimé, pour sa part, que la modération et le juste milieu sont les meilleures caractéristiques distinguant l'Islam des autres religions, affirmant que celui-ci (Islam) est «totalement exempt des accusations d'extrémisme imputées à ses adeptes». La légitimité de la cause sahraouie est inspirée de l'un des préceptes de la religion islamique, et fortement en vigueur de par le monde, qui est la «légitimité du bannissement de l'injustice», a-t-il ajouté.

### Michelle Decaster dénonce son arrestation

La présidente de l'Association française d'amitié et de solidarité avec les peuples africains (AFASPA), Michelle Decaster, a dénoncé, dans une lettre envoyée par e-mail, son arrestation à l'aéroport d'El-Ayoune occupée par les forces marocaines qui l'ont contraint à se

rendre dans la ville d'Agadir, rapporte dimanche l'agence de presse sahraouie SPS. «J'ai été enlevée contre ma volonté à l'aéroport d'El Ayoun et séquestrée dans un véhicule présenté comme étant un taxi. Je n'ai pas été expulsée, ayant fait valoir que cette expulsion aurait été illégale, car sans décision judiciaire alors que j'étais entrée en toute légalité à Casablanca», a déclaré Michelle Decaster dans sa lettre.

«Je n'ai pas pu vous prévenir de la suite, car ces policiers fourbes et menteurs ont déclaré qu'ils allaient me présenter à une autorité judiciaire comme je l'ai réclamé (...). Ils m'ont interdit de téléphoner», a-t-elle souligné. Elle a également ajouté que les policiers marocains «ont utilisé la force» pour la pousser dans un taxi, précisant qu'à l'arrivée, elle a refusé de quitter la voiture. «Un policier est intervenu à la demande du chauffeur, mais il a fait droit à mon exigence d'être conduite dans un hôtel correct à Agadir», a-t-elle indiqué. **Lyes K./Agence**

Tunisie

### Suppression d'articles du code pénal préjudiciables aux femmes

LE MINISTRE tunisien de la Justice, des droits de l'Homme et de la Justice transitionnelle, Hafedh Ben Salah, a annoncé la suppression et l'amendement de plusieurs articles du code pénal préjudiciables aux femmes. Le ministre, qui s'exprimait lors d'une conférence au Palais du Bardo, a notamment annoncé la prochaine suppression de l'article 239 du code pénal prévoyant l'abandon des poursuites, du jugement ou de l'exécution de la peine dès que le prévenu se marie avec la fille qu'il a enlevée. Il a également annoncé la suppression des alinéas 4 et 5 de l'article 227 bis du même code pénal, donnant au prévenu la possibilité de bénéficier de l'impunité en cas de mariage avec la victime d'un acte sexuel commis sans violence sur une fille mineure. L'article 226 du code pénal sera également amendé par l'introduction d'une «circonstance aggravante pour le crime de harcèlement sexuel contre la femme sur les lieux de travail», a encore annoncé le ministre, lors d'une rencontre consacrée à l'élaboration d'une loi-cadre contre la violence faite aux femmes.

N.T./ APS

## Maroc

## Un prisonnier meurt à la suite d'une grève de la faim

Un étudiant d'extrême gauche emprisonné à Fès, dans le centre du Maroc, est décédé à la suite d'une grève de la faim de plus de deux mois, a déclaré jeudi le responsable d'une ONG locale.

Moustapha Meziani, 31 ans, est mort dans la nuit de mercredi à jeudi à l'hôpital de Fès, après avoir observé une grève de la faim de 72 jours, a affirmé à l'AFP Youssef Raissouni, un responsable de l'Association marocaine des droits humains (AMDH, indépendante). Meziani avait été arrêté dans le cadre de l'en-

quête sur les affrontements entre étudiants marxistes et islamistes ayant fait un mort parmi ces derniers en avril sur un campus de la ville. Hospitalisé depuis le 19 juillet, son état de santé s'était dégradé le 4 août, date à laquelle le détenu avait été «placé en réanimation», a pour sa part précisé la Délégation générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion (DGAPR). «L'administration a fait tout son possible pour le convaincre de cesser sa grève de la faim», a relevé le DGAPR, assurant que le détenu avait ainsi

été autorisé à se réinscrire à l'université, afin de poursuivre ses études en prison. Dans un communiqué, l'AMDH a estimé que l'Etat, le Chef du gouvernement, le ministère de l'Enseignement supérieur et celui de la Santé devaient assumer la responsabilité de ce décès. Selon la famille de Meziani, la dépouille a été transportée à Casablanca, la capitale économique, pour y être autopsiée. D'après la DGAPR, il faisait l'objet de poursuites pour «participation à un meurtre avec préméditation». **R.G./Agence**





Irak

# Mobilisation internationale contre les jihadistes après de nouveaux massacres

■ Responsables et témoins ont accusé hier les jihadistes d'avoir perpétré un «massacre» dans le nord de l'Irak, alors que la communauté internationale se mobilise pour tenter de stopper la progression de ces extrémistes sunnites, auteurs d'exactions contre les minorités.

Par Ali O.

«Ils ont commis un massacre contre les habitants», a déclaré à l'AFP un haut responsable irakien, Hoshiyar Zebari, faisant état d'«environ 80 personnes tuées» vendredi dans le village de Kocho, dans la province de Ninive.

«Un convoi d'hommes armés (des jihadistes de l'État islamique) est entré» à Kocho vendredi après-midi, a-t-il affirmé, disant se baser sur des informations de nombreuses sources, dans la région et via les services de renseignements.

«Ils s'en sont pris aux habitants, en majorité des Yazidis qui n'avaient pas fui leurs maisons» au moment de l'attaque, a-t-il poursuivi. Harim Kamal Agha, un haut responsable de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) dans la province kurde de Dohuk, voisine de celle de Ninive, a confirmé le bilan, ajoutant que les assaillants avaient conduit des femmes dans des centres de détention. Un combattant yazidi, Mohsen Tawwal, a lui affirmé à l'AFP par téléphone avoir vu un grand nombre de corps dans le village. «On a réussi à pénétrer dans une partie de Kocho, où les habitants étaient assiégés,

mais on est arrivé trop tard», a-t-il dit. «Il y avait des cadavres partout. On a seulement réussi à emmener deux personnes vivantes, toutes les autres ont été tuées». Les jihadistes mènent depuis le 9 juin une offensive fulgurante en Irak s'emparant de pans entiers du territoire face à une résistance quasi inexistante des forces de l'ordre et y imposant leur autorité et commettant des atrocités. Ils ont avancé début août vers la région autonome relativement calme du Kurdistan (nord) chassant des dizaines de milliers de chrétiens et Yazidis de leurs villes, une progression que les forces kurdes, dépassées, peinaient à freiner, provoquant la mobilisation de la communauté internationale. Les États-Unis mènent ainsi depuis le 8 août des frappes aériennes sur les positions de l'EI. Des largages d'aide humanitaire ont également été effectués pour venir en aide aux nombreux déplacés yazidis de la ville de Sinjar bloqués sur les montagnes environnantes dans des conditions épouvantables.

Ils ont annoncé ces dernières heures qu'un drone avait détruit deux véhicules de l'EI au sud de Sinjar, à la suite d'informations sur une attaque jihadiste de grande ampleur contre un village au sud



de la ville. Vendredi, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté à l'unanimité sa mesure la plus concrète et la plus étendue face à l'avancée des jihadistes en Irak mais aussi en Syrie. Le texte est placé sous le chapitre VII de la Charte des Nations unies, ce qui permet de recourir à des sanctions, voire à la force, pour le faire appliquer mais n'autorise pas pour l'instant d'opération militaire. La résolution réclame le désarmement et la dissolution immédiats de l'EI ainsi que du Front al-Nosra, branche syrienne

d'Al-Qaïda, et des autres formations liées à al-Qaïda. Selon l'ambassadeur britannique Mark Lyall Grant, la résolution va "fournir un cadre international" aux efforts pour contrer l'EI. Parallèlement, les ministres des Affaires étrangères de l'UE ont cautionné vendredi, comme le souhaitait la France, les livraisons d'armes aux combattants kurdes qui luttent contre les jihadistes. C'est un «conflit extrêmement difficile et un groupe d'une dangerosité extrême, pas seulement pour la région menacée, mais

pour nous tous», a insisté le chef de la diplomatie française, Laurent Fabius. Les ministres sont aussi convenus de tenter d'impliquer tous les pays de la région, de l'Arabie Saoudite à l'Iran, dans la lutte contre l'EI. Sur le plan politique, Nouri al-Maliki, au pouvoir depuis huit ans, a fini par céder aux pressions accrues à l'intérieur et à l'étranger cédant la place au Premier ministre désigné, Haïdar al-Abadi, appelé à former un gouvernement d'union. En visite en Irak, le ministre allemand des Affaires étrangères, Frank-Walter Steinmeier, a estimé hier que la nomination du nouveau Premier ministre apportait une «petite lueur d'espoir» pour le pays, a rapporté son ministère. Il s'agit de «donner un signal de solidarité» car les Irakiens vivent «une tragédie», a expliqué Steinmeier, qui a aussi rencontré le président irakien Fouad Massoum. Au lendemain du départ de Maliki, d'importantes tribus sunnites ont pris les armes vendredi dans la province d'Al-Anbar frontalière de la Syrie (ouest) contre les insurgés sunnites, selon Abdeljabbar Abouricha, un chef tribal. Le général Ahmed Saddak, de la police d'Al-Anbar, a fait état du soutien des forces de sécurité gouvernementales à ce soulèvement. A. O.



## Points chauds

### Gaspillage

Par Fouzia Mahmoudi

L'on se souvient de l'amertume et de la colère qu'avaient provoquées en Allemagne les informations relatant la surveillance détaillée dont faisait l'objet Angela Merkel de la part des services de renseignements américains. Au lendemain de l'Affaire Snowden, qui avait révélé l'ampleur massive de l'espionnage pratiqué par les États-Unis à l'échelle mondiale, dont l'espionnage d'État alliés et de leurs personnalités politique. La Chancelière allemande s'était montrée particulièrement blessée par l'attitude américaine avait dénoncé haut et fort ces pratiques et avait même été l'une des seules dirigeantes à obtenir des excuses officielles. Berlin, l'allié le plus fiable de Washington en Europe, avait exigé le départ du chef des services d'espionnage américains sur son territoire. «Au temps de la guerre froide, j'aurais pu comprendre une défiance entre nous», a déclaré Angela Merkel. Mais, aujourd'hui, «l'espionnage entre alliés n'est qu'un gaspillage d'énergie», a déploré la dirigeante allemande. Or, il semblerait que les services de renseignements germaniques auraient eux aussi donné dans le gaspillage d'énergie, des informations faisant état de surveillances allemandes pratiquées sur le secrétaire d'État aux Affaires étrangères américain, John Kerry, ainsi que sur la Turquie. En effet, les services secrets allemands ont espionné au moins une conversation téléphonique du diplomate américain, et surveillent depuis des années la Turquie, rapportait hier l'hebdomadaire *Der Spiegel*. Dans son édition à paraître aujourd'hui, le magazine allemand affirme, sans citer ses sources, qu'une conversation de John Kerry a été interceptée «par accident» en 2013 par les services secrets allemands (BND). Le secrétaire d'État américain évoquait alors les tensions au Proche-Orient sur une liaison par satellite. Le magazine croit également savoir que le gouvernement allemand a mandaté les services secrets depuis 2009 pour espionner la Turquie, son partenaire au sein de l'Otan. Selon ses journalistes, les cibles d'espionnage sont actualisées tous les quatre ans par le gouvernement allemand. Mais les priorités actuelles n'ont pas été modifiées après l'affaire d'espionnage avec les États-Unis, et la Turquie serait toujours sur écoute. Ces révélations interviennent après que plusieurs médias allemands se sont fait l'écho vendredi d'une écoute de l'ex-secrétaire d'État américaine Hillary Clinton par les services secrets allemands. Une de ses conversations aurait été interceptée, là encore «par erreur», alors que la ministre se trouvait dans un avion du gouvernement américain. Ces mêmes médias affirmaient déjà que l'espionnage de personnalités politiques américaines ne serait «pas un cas isolé». Reste ainsi à savoir quelle sera la réaction de Barack Obama qui avait été contraint de s'excuser répétitivement l'année dernière à Angela Merkel alors que de toute évidence l'Allemagne a elle aussi, bien qu'à moindre échelle, espionné son allié américain alors même quelle professait son indignation et sa déception. F. M.

## Ukraine

### Washington met en garde Moscou

L'Ukraine a affirmé avoir en partie détruit une colonne de blindés russes entrée la veille sur son territoire, tandis que la Maison-Blanche a appelé Moscou à cesser ses «provocations». L'augmentation de l'activité russe pour déstabiliser l'Ukraine ces dernières semaines est «extrêmement dangereuse et provocatrice», a dénoncé vendredi soir dans un communiqué Caitlin Hayden, porte-parole du Conseil de sécurité nationale du président Barack Obama. «La Russie n'a aucun droit d'envoyer des véhicules, des personnes ou du matériel de quelque sorte que ce soit en Ukraine, sous aucun prétexte, sans avoir l'autorisation du gouvernement ukrainien», a affirmé M<sup>me</sup> Hayden, précisant que les États-Unis s'employaient actuellement à confirmer ces informations.

La tension est montée depuis que des journalistes britanniques ont rapporté que 23 véhicules blindés de transport de troupes russes, appuyés par des véhicules logistiques, avaient traversé la frontière jeudi soir près du poste-frontière de Donetsk, par où doit passer un convoi humanitaire russe destiné aux populations victimes de quatre mois de conflit dans l'est de l'Ukraine. Le président ukrainien Petro Porochenko a affirmé qu'«une grande partie de ce matériel a été détruite dans la nuit (de jeudi à vendredi) par l'artillerie ukrainienne», dans un entretien téléphonique avec le Premier ministre britannique David Cameron. «Une action appropriée a été menée contre cette colonne et une partie de cette colonne n'existe plus. Elle a été détruite», a également assuré le porte-parole militai-

re ukrainien Andriï Lyssenko. Moscou a démenti une telle incursion, et dénoncé des «tentatives de faire échouer» l'entrée d'un convoi humanitaire russe dans l'est de l'Ukraine, mettant en garde contre les «conséquences» de tels projets. «Il n'y a aucun convoi militaire russe qui aurait traversé la frontière entre la Russie et l'Ukraine», a déclaré un responsable du ministère russe de la Défense, le général Igor Konachenkov, cité par les agences de presse russes. Les forces ukrainiennes «détruisent des fantômes», a-t-il ironisé. Pour tenter d'éteindre l'incendie, le ministre ukrainien des Affaires étrangères Pavlo Klimkin a annoncé vendredi qu'il rencontrerait son homologue russe Sergueï Lavrov à Berlin dimanche, avec les chefs de la diplomatie français et allemands. «Peu importe que ce soit une table ronde ou une table carrée, il faut que nous parlions», a écrit Klimkin sur Twitter. Moscou a toujours démenti tout passage de troupes russes ou de matériel par la frontière, comme l'en ont accusé à plusieurs reprises Kiev et les Occidentaux. Les ministres des Affaires étrangères de l'UE ont «pressé» vendredi la Russie de «stopper immédiatement toute forme d'hostilités» à la frontière avec l'Ukraine. Dans un entretien téléphonique, la chancelière allemande Angela Merkel a mis en demeure vendredi le président russe Vladimir Poutine de «mettre fin au flux de matériel militaire, conseillers militaires et personnel armé qui passent la frontière avec l'Ukraine». L'ambassadeur de Russie au Royaume-Uni, Alexander Iakovenko, a été convoqué au Foreign Office pour «clarifier les

informations sur une incursion militaire russe en Ukraine», tandis que le président français François Hollande a appelé vendredi la Russie à «respecter l'intégrité territoriale de l'Ukraine». Le secrétaire général de l'Otan, Anders Fogh Rasmussen, a estimé qu'une telle action démontrait «clairement l'implication de la Russie dans la déstabilisation de l'Ukraine». Plusieurs Bourses européennes ont chuté à l'annonce de l'accrochage militaire en Ukraine, la Bourse de Francfort cédant en particulier 1,44%, et la Bourse de Paris 0,74%. L'Otan comme Kiev ont confirmé l'incursion de blindés russes. Le chef de la mission d'observation de l'OSCE dans la région, Paul Picard, a assuré pour sa part que les observateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe n'avaient vu «aucun camion ou véhicule blindé traverser la frontière», ajoutant ne pouvoir être affirmatifs que sur ses «deux points d'observation: les postes de contrôle de Goukovo et de Donetsk». Moscou a au contraire accusé Kiev de jeter de l'huile sur le feu. «L'intensification brutale des opérations militaires» ukrainiennes dans l'est de l'Ukraine «a de toute évidence pour but de couper l'itinéraire convenu avec Kiev» pour le passage du convoi humanitaire russe. Quelque 3 800 tonnes d'aide humanitaire selon Moscou, étaient toujours stationnées vendredi soir à une trentaine de kilomètres du poste-frontière de Donetsk, le bastion rebelle dans l'Est de l'Ukraine, à Kamensk-Chakhtinski, ont observé des journalistes de l'AFP.



Soirées du Casif à Sidi Fredj

# Sur des airs et rythmes orientaux

■ Le groupe algérien Freeklane et le chanteur palestinien Morad Swaïtti ont enchanté le public vendredi soir à Alger, avec deux spectacles prolifiques.

Par Abla Selles

Le théâtre du Casif à Sidi Fredj, baignant sous les atmosphères feutrées des projecteurs soumis aux déclinaisons multicolores des gélatines, a accueilli des prestations dédiées au patrimoine culturel algérien ainsi qu'en rapport à la Palestine.

Le groupe Freeklane, premier à monter sur scène – avec plus d'une heure de retard – a fini par faire bonne impression, faisant vite oublier au public, peu nombreux, les carences répétées de la programmation.

Avec les titres de leur unique album – jusqu'à présent –, Chemsou, à la voix présente et travaillée, et les six membres de l'orchestre qui l'accompagnent, ont offert au public, pendant près d'une heure, des moments agréables, le promenant dans les méandres des gammes pentatoniques et des rythmes ternaires irréguliers.

Les pièces *Salam Alikoum*, *Awah Awah*, *El Ghorba*, *Lalla Mira*, *El Madani*, *Am'Chite*, *Bent Essoltane* et *El Houria* ont trouvé leurs «destinataires» parmi les fidèles présents dans le public, qui les ont reprises en chœur.

Amine Kariche, à la console

technique, a su donner au spectacle toute son ampleur, créant les espaces vibratoires nécessaires à chaque sonorité, après avoir procédé à une balance minutieusement préparée, avec l'expérience professionnelle d'un connaisseur.

Freeklane, nommé à la première édition des «Algerian Music Awards» en janvier 2014, serait «en phase de sortir son nouvel opus dont les maquettes seraient déjà prêtes à l'enregistrement», selon Yacine, le batteur du groupe.

Le chanteur palestinien Morad Swaïtti, s'est ensuite présenté devant le public tel «une plaie ouverte» pour «dénoncer une fois de plus les bombardements massifs de l'armée israélienne contre la population civile de Ghaza» et «plaider avec ses frères algériens pour une Palestine libérée», a-t-il déclaré.

Soutenu par les huit musiciens de l'orchestre dirigé par Yaâkoub Hamouda au qanun, le chanteur palestinien à entonné avec sa voix puissante et limpide des pièces du patrimoine et d'autres appartenant à de grands chanteurs arabes.

Les pièces *Mawtini* (réarrangée), *Lil'Lah Ya Djazaïr* (Cheb Khaled), *Nahna Aâth'Thawra*,



Ph. : DR

*Djena – Teslem Ya Watan'na*, *Cheddou El Hemma* (Marcel Khalifa), *Ya Tir Et'Tayer et Win Aâ Ramallah* (Samira Tawfik), ont constitué une partie du programme déployé par l'artiste.

Egalement interprétées, les chansons *Aâlli El Koufiya* (Kadhem Essaher), *Ardh Aâm Bit'Kassi* (Wadie Essafi), *Yekfina Charaf*, *Mahma't Gharrab'na ya Bladna*, *Aâla Hobbek Ihna at'Waâdna*, *Haddi ya Bahr Haddi*, *Dekkou El Mahariz* (Faïruz). Pendant plus d'une heure, sur des airs et rythmes orientaux

entraînants accompagnés de projections d'images appelant à la solidarité avec le peuple de Ghaza, Morad Swaïtti a rappelé la nécessité de «s'unir et d'agir contre les forces du mal».

Organisées par l'Office national de la culture et de l'information (Onci), les soirées du Casif répercuteront les spectacles programmés au Festival arabe de Djemila, dont la 10<sup>e</sup> édition est entièrement dédiée à la population de Ghaza.

A.S.

Festival du théâtre pour enfants à Khémisti

## Un riche programme au rendez-vous

La maison de jeunes de la commune de Khémisti (Tissemsilt) abritera, du 20 au 23 août courant, la 12<sup>e</sup> édition du Festival régional du théâtre pour enfants, a-t-on appris jeudi auprès des organisateurs. Cette manifestation culturelle, initiée par l'association des activités de jeunes de la commune de Khémisti, en collaboration avec la DJS et des services communaux, verra la participation de 14 troupes théâtrales venues de 13

wilayas du pays, a indiqué le président de l'association, Mahmoud Henini. Les troupes participantes se disputeront des prix pour les meilleurs spectacles (représentation, texte, scénographie, mise en scène, interprétations masculine et féminine ainsi que le prix du jury).

Un jury constitué d'enseignants spécialistes en art dramatique de l'Institut national de formation des cadres de jeunes d'Ain El

Turck à Oran, évaluera les pièces présentées. Parallèlement au volet compétition, un riche programme a été élaboré à cette occasion, portant l'organisation d'une session de formation sur le droit de participation au profit des chefs de délégations, des présidents des associations locales, et ce, dans le cadre de la convention paraphée entre le ministère de la Jeunesse et l'Unicef.

L.B.

Arts plastiques

## Une nouvelle galerie ouvre ses portes

Si la mode en matière de commerces à Oran tend vers l'ouverture de fast-foods, pizzerias et autres magasins de consommation rapide, l'artiste Taleb Mahmoud a pris le chemin inverse. Il vient d'ouvrir, il y a une semaine, au quartier de Canastel, un espace d'exposition artistique. Le fait mérite d'être souligné quand on sait que les rares galeries d'art, ouvertes ces dernières années, ont fermé boutique depuis longtemps. «L'idée d'ouvrir cet espace me taraudait l'esprit depuis des années. J'ai finalement aménagé ce fonds commercial pour en faire une galerie d'art», a expliqué à l'APS Taleb Mahmoud, rencontré mercredi soir sur les lieux. «Entouré» de ses tableaux, sculptures et

autres maquettes de stèles et de statues qu'il compte proposer aux autorités locales «pour donner une vision moderniste à la ville d'Oran», l'artiste regrette l'exiguïté des lieux – à peine 30 m<sup>2</sup> – alors que son atelier, vaste de 300 m<sup>2</sup>, pouvait abriter une véritable salle d'exposition moderne et conçue selon les standards internationaux. «Des démarches seront prises dans ce sens et j'espère que les autorités concernées me faciliteront la tâche».

Pour cause de canicule, l'espace n'est ouvert qu'en fin d'après-midi, lorsque le temps est plus clément et que le site de Canastel, réputé pour sa forêt et ses «balcons» sur la mer, accueille de plus en plus de visiteurs et de badauds. «Les pas-

sants s'arrêtent devant le local. Certains, plus intrépides et plus curieux, franchissent le seuil, découvrent mes œuvres, discutent avec moi et me félicitent pour cette initiative», ajoute encore

l'artiste-peintre. Taleb Mahmoud s'est forgé une solide réputation en tant que calligraphe, développant une approche moderne de cet art arabe aux influences perses. Il est également concepteur et créateur de nombreux bas-reliefs et gigantesques fresques, ce genre que bien d'artistes redoutent. «J'aime aussi peindre sur des petites surfaces comme sur de grandes dimensions. Cela me fait pas peur, car j'ai la possibilité d'exprimer totalement ce que je ressens», a-t-il indiqué, en rappé-

lant que deux de ses fresques sont exposées au siège de Sonatrach-Aval et à la résidence de la wilaya d'Oran. Concernant le marché de l'art, l'artiste-peintre considère que celui-ci est à l'état embryonnaire pour ne pas dire inexistant. «Pour qu'il y ait un marché de l'art, il est nécessaire d'avoir un réseau de galeries d'exposition, des vernisages fréquents, une critique de l'art convaincante et professionnelle et des acquéreurs potentiels», a-t-il indiqué, estimant que des mécènes, des institutions, des établissements culturels et de grandes entreprises peuvent contribuer à la maison d'un véritable mouvement bénéfique aussi bien pour l'artiste que pour l'art pictural national.

F.H.

### Agenda culturel

Ville antique de Djemila (Sétif)  
Jusqu'au 23 août :

Festival international de Djemila.

17 août :

Concerts de Saber Rebaï (Tunisie), Fouzi El Hammi, groupe El Imzad, Farid Houamed et Saleh El Eulmi.

18 août :

Concerts de Hatem Ammor, Hala Koseir et Si Kamel.

19 août :

Concerts de Kadhem Essaher (Irak), Zakia Mohamed et Saber el Houari.

20 août :

Concerts de Asma Salim (Lybie), Mona Dandeny (Mauritanie), Kader Japonais, Abdou Skikdi et Nada Rehane.

21 août :

Concerts de Rabie El-Asmar, Hacem Dadi, Imad Amir et Adel Daoued.

22 août à 22h :

Spectacle du Ballet Ornina. Concerts de Djemila, cheb Redouane et Tawes.

23 août :

Concerts de Najwa Karam, Thanina, Karima El Saghira et Fella El Djazaïria.

Salle Ibn Zeydoun et esplanade de Riadh El Feth

Jusqu'au 30 août :

Festival international l'été en musique d'Alger.

Théâtre de plein air de Sidi Fredj

Jusqu'au 31 août :

Soirées du Casif de Sidi Fredj.

Maison de la culture de Khenchela

Du 20 au 26 août :

Festival national du théâtre pour enfants.

Théâtre régional de Mostaganem

Du 20 au 26 août :

Festival national de la poésie melhoun.

Maison de la culture de Djelfa

Du 24 au 30 août :

Festival local de la chanson et de la danse naïïes de Djelfa.

## Coup-franc direct



### La bonne blague de Raouraoua

Par Anouar M.

**L**e président de la FAF et comme pour expliquer le choix de Gourcuff comme sélectionneur national est allé loin dans la description du technicien français. Il affirmera à ce propos que c'est la première fois qu'un entraîneur de haut niveau s'installe et travaille en Algérie, ce qui est donc, selon lui, un très grand privilège pour notre pays. Bien sûr, il ne peut que le présenter comme un super entraîneur étant donné que c'est lui qui l'a choisi et a décidé de lui signer un contrat avant même le départ de l'ancien sélectionneur, le Bosnien, Halilhodzic. Pour lui, aucun autre entraîneur n'a les caractéristiques de ce coach qui est conçu donc comme un messie si l'on comprend bien ce genre de déclarations qui sont destinées surtout au public qui n'est pas encore rassuré à cent pour cent par l'engagement de cet entraîneur qui est à sa première expérience hors de son pays et qui surtout entraîne une sélection pour la première fois de sa carrière même s'il n'est pas à ses débuts comme entraîneur. Par contre, quand il dit que c'est la première fois qu'un entraîneur de haut niveau s'installe en Algérie il se trompe surtout qu'il y a quelques années, l'entraîneur allemand, Peter Schmeitzer, connu pour avoir dirigé de nombreuses sélections africaines et a réussi de bons résultats avait été engagé par le MJS pour lancer un programme de formation, mais il avait été marginalisé par ce même Raouraoua qui semble décidé qu'il est bon entraîneur et qui ne l'est pas.

A. M.

## 19<sup>e</sup> Championnat d'Afrique d'athlétisme Piètres résultats des athlètes algériens à Marrakech



**L'**athlétisme algérien a enregistré des résultats peu reluisants lors de la 19<sup>e</sup> édition du Championnat d'Afrique d'athlétisme clôturée jeudi soir à Marrakech (Maroc), se contentant d'un seul titre et trois médailles de bronze.

Lors du rendez-vous marocain auquel ont participé 27 athlètes, l'élite algérienne s'est contentée d'une modeste 12<sup>e</sup> place au classement général, enregistrant à l'occasion, un recul comparativement à la 18<sup>e</sup> édition (28 juin - 1<sup>er</sup> juillet 2012) à Porto Nono (Bénin), où l'Algérie s'était classée à la 6<sup>e</sup> place avec seulement 13 athlètes qui avaient décroché 7 médailles (2 or-3 arg.-2 br) Le titre africain décroché par l'Algérie à Marrakech a été l'œuvre du décathlonien Larbi Bouraâda, alors que Taoufik Makhoulfi (800 m), Mohamed Aneur (20 km-marche), et l'équipe du relais 4x100 ont remporté le bronze.

La sélection algérienne de 2014 a lamentablement échoué à améliorer les résultats de sa devancière de 2012, et surtout de confirmer les pronostics émis par la Fédération algérienne d'athlétisme qui avait tablé au départ d'Alger sur 5 à 6 médailles (tous métaux confondus). Seul le vermeil du décathlonien Bouraâda a sauvé la face.

Cet athlète a effectué un retour gagnant après une absence de deux ans, due à sa suspension pour dopage. Si Bouraâda a réussi l'exploit de monter sur la plus haute marche du podium, ce n'est pas le cas pour Taoufik Makhoulfi et la spécialiste de l'heptathlon, Yasmina Omrani, lesquels n'ont pu conserver leur titre continental acquis deux ans auparavant au Bénin. Le champion olym-

pique du 1 500m des JO-2012 de Londres, a enregistré un retour laborieux à la compétition après une longue période d'absence due à sa ma-ladie. Il s'est contenté d'une médaille de bronze dans l'épreuve du 800m avec un modeste chrono de 1:49.08 alors qu'au Bénin, il avait été sacré du titre continental avec l'excellent temps de 1:43.88.

A l'issue de cette course remportée par le Botswanaéen Nigel Amos, l'athlète algérien s'est montré satisfait de son retour à la compétition en déclarant : «Je suis très content de mon rendement réalisé aux côtés de grands champions. Cette course a été très tactique et d'un haut niveau. J'aspire à un meilleur résultat, mais la chance ne m'a pas souri» a-t-il souligné. La médaille de Makhoulfi a satisfait le directeur des équipes nationales Abdelkrim Sadou qui a souligné, que le champion olympique est parvenu à décrocher une médaille après une absence de 18 mois pour raisons de santé. Ces mêmes raisons ont empêché l'heptathlonienne, Yasmina Omarani de conserver son titre continental et qui a dû abandonner la compétition, pour blessure, à l'issue de la 4<sup>e</sup> épreuve alors qu'elle filait tout droit vers le titre, un forfait malheureux qui privera son pays d'un meilleur rang au classement général.

Les autres éléments de la sélection algérienne ont échoué dans leur mission, à l'instar de Mohamed Aneur (20 km-marche), médaillé de bronze à Marrakech, après avoir décroché l'argent en 2012, de Nima Aissam (triple saut), vice-champion d'Afrique au Bénin et seulement 4<sup>e</sup> au Maroc, tout comme Mokdal Lyes (110m haies), sur le déclin.

## Ligue 1 (1<sup>re</sup> journée) : NAHD - MOB (0-2)

# Les Crabes commencent fort

**■**Le Mouloudia de Béjaïa a débuté fort la nouvelle saison et la Ligue 1 en battant le Nasr d'Hussein-Dey sur le score de 2 à 0 au stade Bologhine d'Alger vendredi soir. L'attaquant malien, Salif Ballo s'est chargé d'inscrire les deux buts à la 23<sup>e</sup> et 33<sup>e</sup> donnant à son équipe trois précieux points qui lui permettent d'entreprendre la suite de la compétition dans de meilleures conditions.

Anouar M.

**L**es coéquipiers de Zoheir Zerdab étaient mieux organisés sur le terrain que leurs homologues du Nasria qui étaient très loin de leur niveau et n'ont pas montré grand-chose. Les Béjaouis ont étouffé leur hôte en première mi-temps, ce qui les poussera à courir derrière le score, ce qui n'était vraiment pas évident d'autant plus que le moral des poulains d'Aït Djoudi a été touché après avoir encaissé deux buts en dix minutes. Même les changements effectués par le driver des



Les Béjaouis ont réussi un bon résultat

Sang et Or n'ont rien donné puisque l'équipe perdra en fin de compte, ce qui laisse entrevoir un début difficile pour la formation algéroise.

Le coach du Nasria, Aït Djoudi avouera que la défaite s'explique par le fait que ces joueurs n'ont pas eu le rendement escompté et ont été surtout abattus après le premier but qui est venu après une erreur de débuteur en défense de Benabderahmane qui a tenté de dribbler l'attaquant de la JSMB. «J'ai pourtant discuté avec

eux à la pause et demandé de bien se concentrer sur la suite, mais rien n'y fit» dira Aït Djoudi qui ne s'alarme pas pour autant et qui demande au public de soutenir son équipe dans les moments difficiles.

De son côté, le coach du MOB, Amrani, s'est réjoui du succès qui permet à son équipe de prendre trois précieux points et de débiter donc dans de meilleures conditions même s'il pense que beaucoup de travail attend les Béjaouis.

A. M.

## Ligue 2 Mobilis (1<sup>re</sup> journée)

# Le CABBA, le CAB et le MCS débute bien

**L**e CA Bordj Bou Arréridj et le CA Batna, victorieux en déplacement (1-0), respectivement contre l'US Chaouia et la JSM Béjaïa au cours de la 1<sup>re</sup> journée de L2 de football, disputée vendredi après-midi, ont confirmé d'entrée leur ambition de retrouver l'élite du football algérien, dès cette année. Le MC Saïda, renforcé par une armada d'anciens joueurs de L1, comme Salim Hanifi (ex-CRB) et Karim Ali-Hadji (ex-ASO) a réussi, lui aussi, une très bonne entrée en matière en cet exercice 2014-2015, en l'emportant assez facilement (3-0) face à l'USMM Hadjout. L'O.Médéa, victorieux (2-0) du nouveau promu, le DRB Tadjanenet, s'est également hissé à la 1<sup>re</sup> place du classement provisoire, au même titre que l'A Boussaâda, vainqueur sur le même score de l'AB Merouana. Au milieu du tableau, on retrouve les clubs de la Mitidja, l'ESM Koléa et l'USM Blida qui s'étaient neutralisés (1-1) lors du derby qui les a opposés au stade de Koléa à huis clos (sanction oblige). De leur côté,

figure le WA Tlemcen, qui a concédé le match nul (1-1) face au RC Relizane, alors qu'il tenait une précieuse jusqu'à la 90<sup>e</sup>+1. C'est Meddahi qui lui avait imposé ce partage des points, sur penalty, alors que Belahouel avait ouvert le score pour les «Bleu et Blanc» à la 68<sup>e</sup>. Le dernier match de cette 1<sup>re</sup> journée de L2 se jouera samedi, entre le CRB Aïn Fekroun et l'AS Khroub, deux

autres anciens pensionnaires de la Ligue 1.

Résultats et classement

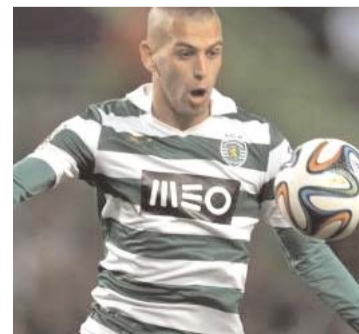
- A. Boussaâda-AB Merouana (2- 0)
- O. Médéa-DRB Tadjanenet (2-0)
- US Chaouia-CABB Arréridj (0-1)
- ESM Koléa-USM Blida (1 -1)
- MC Saïda-USMM Hadjout (3 -0)
- JSM Béjaïa-CA Batna (0 -1)
- WA Tlemcen-RC Relizane (1-1)

## FC Parme Belfodil et Ghezzal décisifs



Les deux attaquants internationaux algériens, Ishak Belfodil et Abdelkader Ghezzal, ont contribué jeudi à la victoire du FC Parme (Serie A italienne de football) en amical face à l'AS Varese, pensionnaire de Serie B (5-2), en vue du début de la saison footballistique (2014-2015). Titularisé par l'entraîneur Roberto Donadoni, Belfodil a inscrit le troisième but pour son équipe (34'), au moment où les deux formations étaient à égalité (2-2). L'ancien joueur de l'Inter Milan a cédé ensuite sa place à son compatriote, Abdelkader Ghezzal, qui a marqué le quatrième but pour le club parmesan (42'). L'autre international algérien de Parme, Djamel Mesbah, n'a pas été aligné lors de cette rencontre.

## Sporting Lisbonne Islam Slimani libérable



**L**e Sporting Lisbonne, a décidé de mettre l'attaquant international algérien, Islam Slimani sur la liste des libérables, trois jours après la décision de la direction de le reléguer en équipe réserve, rapporte vendredi le site spécialisé A Bola.

Le président du Sporting Lisbonne, Bruno de Carvalho, a expliqué mercredi qu'Islam Slimani et l'Argentin Marcos Rojo, relégués en équipe B, sont sous le coup d'une «procédure disciplinaire». «Il y a deux joueurs qui ne comprennent pas les changements au club, Slimani et Rojo. Ils sont sous le coup d'une mesure disciplinaire. Le club refuse le chantage des agents ni les atti-

tudes qui ne respectent par le groupe. Ces deux éléments n'ont pas respecté le club», a affirmé le premier responsable du club lisboète. Le Sporting Lisbonne qui a décidé ainsi de se passer des services de

Slimani, auteur de dix buts la saison dernière, est à la recherche d'un attaquant qui viendrait remplacer l'international algérien, souligne A Bola. Slimani dont le contrat avec le Sporting court jusqu'en 2017 veut changer d'air avant la clôture du mercato d'été fixée en Europe au 31 août. Il est notamment courtisé par le nouveau promu de Premier League, Leicester City, ainsi que le club turc de Trabzonspor, dirigé par l'ancien coach national, Wahid Halilhodzic. Les deux formations auraient proposé 7 millions d'euros mais Bruno De Carvalho, en a exigé 12 millions, selon la presse lusitanienne.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

## Point d'ordre

### Afrique : retour sur un «Sommet»

Par Nazim Rochd

Sur le «Sommet Etats-Unis-Afrique», il n'est pas rare de trouver dans les commentaires de chroniqueurs de la presse africaine l'expression d'une certaine déception. Une déception qui porte sur le fait que le président étatsunien n'ait pas sermonné leurs dirigeants, à propos de démocratie. Il y en a même qui ont définitivement abandonné l'espoir que les Etats-Unis «aident» les Africains à se «libérer» de leurs «dictateurs». Ceci étant, le fait que des dizaines de chefs d'Etat répondent à une convocation n'a pas trop soulevé de protestations, voire pas du tout. La chose coule de source. Même si en guise de «Sommet» il y a plutôt d'un côté un chef et de l'autre un aréopage venu l'écouter et, pour la plupart des participants, chercher sa mansuétude ou son soutien. Amilcar Cabral, Patrice Lumumba, Frantz Fanon, Thomas Sankara, et tous ces dignes militants du continent, auraient difficilement imaginé que l'ont en arrive à ce degré d'allégeance. L'Afrique des indépendances qui se prête à une telle humiliation. «Nous allons travailler avec des pays qui ne sont pas parfaits dans tous les domaines», c'est ce qu'ont accepté d'entendre ses présidents, de la bouche de Barak Obama. Celui dont la «perfection» réside dans sa propension à détruire des pays, à semer mort et désolation à travers le monde, au profit des intérêts de son pays qu'il juge certainement «parfait». Peut-être est-ce pour cela, d'ailleurs, qu'il a pu obtenir que se déplacent par dizaines des présidents,

juste pour l'écouter et recevoir sa leçon de choses. Encore heureux qu'Obama ait fait dans ce tremolo identitaire : «Je suis là devant vous en tant que fils d'un Africain. Le sang de l'Afrique coule dans les veines de notre famille». Cela ne lui a pas coûté de grands efforts, mais il a quand même réussi à donner l'impression qu'il voulait séduire et non soumettre. Même si la formule est par trop triviale et la ficelle trop grosse pour être convaincante, de la part du représentant de la première puissance «blanche» et du premier commis de la ploutocratie mondiale, dont la couleur de peau ou les gènes ont très peu de chance d'en faire un Africain, pour autant qu'il y soit autorisé. Il a aussi dit, à qui veut le croire, que son pays sera «un bon partenaire, un partenaire à égalité et sur le long terme». Et il a illustré le contenu de ce «partenariat à égalité», quand il a infligé à ses «pairs» la leçon qu'ils ont été obligés de subir sur la «bonne gouvernance» à travers le duo qu'il a organisé, entre lui-même et un jeune Zimbabwéen. Et puis, en marge, l'Afrique étant une terre de «conflits» et de un vivier pour «terroristes», Susan Rice, la conseillère à la sécurité nationale de la Maison-Blanche a déclaré ceci : «Nous nous engageons à aider nos partenaires à faire face à ce qui menace notre sécurité». La question portait sur l'interventionnisme des Etats-Unis. Donc, nous voilà rassurés, au moins, dans une certaine mesure, que pour assurer «leur sécurité», ils ne vont pas envoyer leur G.I's mais juste nous «aider» à le faire.

N. R.

### Pour création d'un lieu de débauche à Chlef Trois personnes sous mandat de dépôt

LES GENDARMES de la brigade de Béni-Haoua ont présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Ténès, trois personnes dont une de sexe féminin, pour création d'un lieu de débauche et commercialisation de boissons alcoolisées sans autorisation. Deux d'entre elles dont la jeune fille ont été placées sous mandat de dépôt et l'autre citée à comparaître à une audience ultérieure.

Agissant sur renseignements, les gendarmes des brigades de la compagnie territoriale de Ténès, assistés par ceux de la section de sécurité et d'intervention du groupement territorial ont interpellé les mis en cause dans une cabane érigée à Oued-Goussine et saisi en leur possession soixante-dix-sept bouteilles de bière.

Said F.

## LES ACCIDENTS DE LA ROUTE EN ALGERIE L'HÉCATOMBE SE POURSUIT



LOUIS

Djalou@hotmail.com

### Accidents de la circulation

## Dix-sept morts en 48 heures

■ Dix-sept personnes ont trouvé la mort et 52 autres ont été blessées dans 18 accidents de la circulation à travers le pays entre le 14 et le 16 août, a indiqué samedi la Protection civile.

Par Lotfi A.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tlemcen avec trois morts et quatre blessés dans une collision entre deux véhicules légers survenue sur la Route nationale N°07 dans la commune de Aïn Feza, a précisé la Protection civile, dans

un bilan arrêté samedi à 8h00. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 37 incendies de forêts, 9 incendies de maquis et 25 incendies de récoltes, d'arbres fruitiers, de palmiers et 3 140 bottes de foin, a également indiqué la même source, précisant que les flammes ont parcouru 325

hectares de forêts et 123 hectares de maquis. Selon le même bilan, treize cas de décès par noyade ont été enregistrés durant la même période, dont 9 au niveau des plages (3 à Mostaganem, 2 à Tipasa et à Skikda, 1 à Alger et à Jijel), 4 dans des réserves d'eau (2 à Batna, 1 à Bouira et 1 à Oran).

L. A.

### Le trafic routier et ferroviaire toujours paralysé à Béjaïa

#### Des usagers bloqués sur la RN 26

LES TRAFICS routier et ferroviaire étaient paralysés encore pour la deuxième journée consécutive. Une action menée, pour rappel, par les habitants du village Aftis qui ont fermé également la voie ferrée et fermé quatre jours auparavant le siège de la mairie de Boudjellil. Les manifestants sont en colère et disent que «les revendications soulevées ont été déjà soumises à qui de droit, mais aucune n'a été satisfaite à

ce jour». Passage du cadastre dans la localité pour bénéficier des aides de l'Etat à l'habitat rural, revêtement de l'accès principal menant au village, réalisation d'un réseau de voirie, éclairage public, raccordement au réseau de gaz naturel, renforcement du réseau d'eau potable et son renouvellement, ouverture des pistes, réalisation d'abribus, renforcement du réseau d'électricité pour mettre fin aux coupures et chutes récurrentes de courant, réalisation d'un réseau téléphonique pour se connecter à

Internet, un stade de football, des lieux de loisirs pour les jeunes, autant de revendications mises en avant par les mécontents dont l'action a provoqué des désagréments et la colère des usagers qui souffrent de cette situation en payant les frais sans avoir de relation avec ce conflit. Certains n'ont pas manqué de lancer des appels de détresse aux autorités afin de prendre en charge les revendications de ces derniers pour qu'ils libèrent la voie.

Hocine Cherfa

Contrebande

#### Saisie de 1000 litres de carburant

LORS D'UN service de police de la route sur le CW.08, reliant Chechar à Babar, dans la circonscription communale de Chechar, les gendarmes de la brigade locale ont immobilisé un véhicule de marque Ford, dont le conducteur a refusé d'obtempérer aux injonctions de s'arrêter. Le conducteur a continué son trajet avant d'être interpellé par les gendarmes du dispositif lors de sa tentative d'abandonner son moyen de locomotion. La fouille du véhicule a abouti à la saisie de 1 000 litres de carburant destiné à la contrebande. Le mis en cause a été conduit au siège de la brigade de Chechar pour enquête tandis que le carburant a été confié à la recette des douanes d'Oum El Bouaghi.

B.M.

Commercialisation de stupéfiants

#### Cinq personnes placées sous mandat de dépôt

LES GENDARMES de la brigade de Ouargla ont présenté devant le procureur de la République près le tribunal local, cinq personnes, pour détention et commercialisation de stupéfiants. Elles ont été placées sous mandat de dépôt. Rappelons que les gendarmes des brigades de la compagnie territoriale de Ouargla, agissant sur renseignements, ont interpellé sur la RN.49, reliant Ouargla à Ghardaïa une personne qui transportait quatorze quintaux et 40 kg de kif traité à bord d'un camion de marque Renault. Au cours de l'enquête, les quatre autres mis en cause ont été interpellés.

Selma N.

Mont Chaâmbi (Tunisie)

#### Deux soldats blessés dans l'explosion d'une mine

DEUX soldats tunisiens ont été blessés samedi dans l'explosion d'une mine sur le mont Chaâmbi, à la frontière avec l'Algérie, où l'armée tente de neutraliser un groupe armé qui serait lié à Al-Qaïda, ont indiqué des sources sécuritaire et médicale. L'incident s'est produit selon la source de sécurité près de la région de Henchir El-Talla, où 15 militaires ont été tués il y a un mois dans un assaut attribué à des jihadistes, le plus sanglant de l'histoire de l'armée tunisienne. L'un des soldats a été blessé à la jambe et doit être opéré. L'autre a été atteint à l'œil, selon la source médicale.

Y.A.